

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 52.]

MONTREAL, 3 OCTOBRE, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - - - - - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}
Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.		Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
			A. M.	A. M.
Richford, Vt.	Dép.	23	6.10	6.10
Abercorn		8	6.20	6.25
Sutton Flat		8	6.40	6.55
Emerson's		11	6.50	7.15
West Bromo		15	7.05	7.35
Sweetsburgh		18	7.20	7.50
Cowansville		20	7.30	8.10
East Farnham		24	7.40	8.30
Brigham		26	7.50	8.40
Farnham		29	7.55	...
West-Farnham		33	8.45	9.10
St. Jean		31	8.45	...
Montréal.	Arr.	33	9.50	...

ALLANT AU SUD.		Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
			P. M.	A. M.
Montréal	Dép.	33	3.00	...
St. Jean		31	4.30	...
West Farnham		24	5.15	10.30
Farnham		4	5.30	...
Brigham		7	5.35	11.00
East Farnham		9	5.45	11.20
Cowansville		13	5.55	11.45
Sweetsburgh		15	6.05	11.55
West Bromo		18	6.20	12.10
Emerson's		22	6.35	12.30
Sutton Flat		25	6.45	12.50
Abercorn		31	6.55	1.20
Richford, Vt.	Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,
Gérant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Etc.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3000	Capt. J. Wyllie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritehie.
HEBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wyllie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Lech Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallees et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec :

Moravian	7 Sept. 1872
Scandinavian	14 " "
Hibernian	21 " "
Prussian	28 " "
Nestorian	5 Oct. " "
Polynesian	12 " "
Austrian	19 " "
Sarmatian	26 " "

Prix du Passage de QUEBEC :—

Cubine	\$70 à \$80
Entrepont	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David - - - - - le ou vers le 10 Juin
Corinthian - - - - - " 20 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à A. G. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,
Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ, Etain en Lingot, Rivets, Marbre Voiné, Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain, Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland, Antimoine, Vitres, Do de Canada, Zinc en Feuilles, Peinture, Tuile à Pavé, Zinc en Lingots, Terre à briques, Vases de Jardin, Plomb en Saumon, Fuc Coevra, Dessus Chemin., Rouge de Plomb, Briques afour-Fontaines, niuse.

Blanes de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Bencas, signo Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme su t :

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdonsburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, Len'on, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à	8.00 A. M.
Express de Nuit do do	9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires	6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil à	5.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à	
7.00 A. M., 9.00 A. M. midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.	
Trains laissant Lachine pour Montréal, à	
8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.	
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.	

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain	6.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central à	9.00 A. M.
Express pour New York et Boston via Vermont Central à	3.45 P. M.
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shefford & Champlain et en Junction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain	3.15 P. M.
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires	7.00 A. M.
Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna	8.30 A. M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à	1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas	10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 80, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

Les Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 95 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & Cie.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

No. 10, Rue St. Nicholas.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout usé dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1878, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKY DE SEIGLE, WHISKY DE MALT, TODDY WHISKY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est gravée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontree par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

Les soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nouveaux usés et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillation, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 65 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Dissolution de Societe.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Épiceries, sous la raison sociale de SENECAI, CAMBRET & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 251 rue St. Paul et Nos. 239 et 241 rue des Comédiens, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., en y ajoutant continuellement en main un assortiment choisi d'épiceries, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Senecai, Cadieux & Joly.

Acte concernant la Faillite

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE LIONEL FRIEDEBERG,
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

FAILLI.

JE Soussigné, Andrew B. Stewart a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont notifiés de filer leurs réclamations pardevant moi, d'ici à un mois de cette date, et sont par les présentes notifiés de s'assembler à mon Bureau dans la dite ville de Montréal, MERCREDI le SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour procéder à l'examen public du Failli, et prendra communication de l'état des affaires du failli en général. Le failli est notifié par les présentes d'avoir à être présent.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 30 Sept. 1872.

Marchands de Tabac, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

La Gros et en Détail

12, A. RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
ET RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P. Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
TOUTES SORTES,
Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUIRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,
MONTRÉAL.

Marchands de Vaiselle.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
VERRERIES ET VAISSELLE.
339 & 341 Rue St. Paul,
BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,
250—RUE ST. PAUL—250
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE,
Soul Agent pour la Puissance du Canada de
Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
" CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE
& FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
17 Rue St. Sacrement,
MONTRÉAL, P. Q.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.
Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

BROCKVILLE ET D'OTTAWA.



Grande Route a voie large conduisant à Ottawa.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P. M. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur.

L'Anti-CHOLERIQUE

DR

Dr. L. H. JACQUES.

LE PREMIER SPÉCIFIQUE connu contre le CHOLÉRA, découvert en 1848, éprouvé dans la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1854. 24 années d'expérience n'ont fait que confirmer la supériorité de ce grand remède sur toutes les autres préparations vendues dans le même but. Son incontestable efficacité est certifiée par les personnes suivantes :

Les Sœurs de la Providence qui étaient au convent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Laurent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christine et Sœur Justine, au nom de la Communauté des Filles de St. Joseph; le Dr. G. Madore, de Rigaud; M. John Watkins, imprimeur; Mme. Dorval, No. 410, rue Dorchester; M. E. Mercier, No. 17, rue Sanguinet; Mlle. Hélène Lucroix, No. 93, Rue Berry; M. André Bisson, épicer, coin des rues Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur Bouchard, tailleur d'ornements d'église; M. Chs. Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. Frs. Moreau, charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. N. Desmarleau, Montréal; et un grand nombre d'autres.

PRIX:—35 cts., fioles No. 1; 50 cts., fioles No. 2; \$1.00, fioles No. 3.

Se A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière, Montréal.
8 août.

Le Vivificateur des Cheveux

DR

DR. L. H. JACQUES.

Pour rendre aux Cheveux gris ou blancs leur couleur primitive, pour empêcher les Cheveux de tomber, pour nettoyer la peau de la tête.

PRIX: 50 Cts. la bouteille.

A vendre au No. 165, RUE LAGAUCHETIÈRE
Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	J-ées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00		Province d'Ontario, (a)	7.00	5.00
		Rivière Ottawa par route.	6.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	7.45	6.00
		Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup		7.00
8.00	2.00	St. Rémi et Hemmingford		2.00
8.11 1/2	2.00	St. Yncinthe et Sherbrooke	6.00	12.45
10.00		De St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.30
10.00				2.30
MALLES LOCALES.				
11.00		Beauharnois (route).....	6.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A.M.) et St. Césaire.....		1.30
11.00		Contrecoeur, Varennes et Verchères.....		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.....		2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00
11.00		Longueil.....	6.00	1.30
		N. A. Oswego & St. Récollet	7.00	
	5.15	Toronto, Bonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
		Trois-Rivières par la Riv. Nord.....		1.30
8.00				
PROV. MARITIME.				
		N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
		Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8.49		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30
8.49		New-York et les Etats du Sud.....		2.30
8.49		Island Pond, Portland et le Maine.....		12 & 7
8.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	5.00

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les annales.
 Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jedis P. M.
 Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne... Vendredi... 7.00
 Par la ligne W. & G. via New-York... Lundi... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 à 5.40 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 16.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.

Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent. No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avoit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glaciers de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.
 M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empressera d'exécuter.
 Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au.

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT
 F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDS'S CHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand," Soies noires

et étoffes à robes en grance variété, chez

OGILVY & CIE..

MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel. Table des mieux servies.

Dr. Cr. vier, Dr. Cr. vier, Dr. Cr. vier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

41, Rue Bonsecours.

Carde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal, MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Sèdemet, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,
 MONTREAL.

FRANCOEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES, ANGLAISES

et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTRÉAL,



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 1er oct., 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains

jusqu'à nouvel ordre: 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 2 Octobre 1872.

La crise financière dure toujours et le mouvement des affaires est en conséquence très lent.

Le télégraphe transatlantique nous informe qu'en Angleterre le temps est très mauvais et que dans les localités où les récoltes ne sont pas encore terminées, elles sont complètement perdues. Il est tombé de la neige et les pluies sont incessantes, à tel point qu'il s'en est suivi des inondations dans certaines villes d'Ecosse. D'après des statistiques compilées avec soin sur l'état de la récolte en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, on porte le rendement de la récolte de blé, dans la Grande Bretagne, cette année, à 12,397,400 quarts contre 14,300,500 quarts, année moyenne, donnant un déficit de 1,912,400 quarts. Le poids du grain est aussi très léger, étant de trois livres par boisseau moindre qu'à l'ordinaire, et portant le déficit de 20 à 25 pour cent, de plus que pour les années moyennes.

Le Canada a aussi depuis quelque temps été visité par de forts orages et beaucoup de tonnerre. Grand nombre de granges ont été incendiées et plusieurs vies ont été perdues. Les pommes de terre pourrissent, et dans les localités où la récolte n'est pas terminée, le grain est très mauvais quand il n'est pas tout-à-fait perdu.

Un marchand de grain de notre ville qui a visité plusieurs localités dans le district de Montréal, rapporte que la qualité du grain est très inférieure. Les pois n'ont pas mûri, l'avoine est très légère et l'orge est très sale. Le grain petit et noir, et en général très inférieur. Somme toute, il pourrait bien se faire que nous ne fussions pas aussi riches que nous en avions l'air, à juger par les apparences au commencement de la récolte. Ajoutons qu'il n'y a pas de demande pour les grains grossier et qu'il n'y en aura probablement pas tant que durera la crise financière qui paraît devoir se continuer encore quelque temps.

NOUVEAUTÉS (Dry Goods).—Nous signalons beaucoup d'activité dans le commerce de marchandises avariées qui sont en très grande quantité cette année. On en voit des piles presque à chaque porte des détailliers, et une foule empresse à examiner et empletter ce qui lui convient. Les marchandises non avariées sont presque complètement négligées, et nos importateurs accusent un mouvement d'affaires très lent avec la ville, mais heureusement assez actif avec la campagne.

Les remises ne sont pas de nature à faire jubiler les importateurs. Le grain se vendant mal, les marchands de la campagne doivent attendre jusqu'à ce que la récolte change de main pour se faire rembourser de leurs avances aux cultivateurs, et remplir leurs propres engagements. Les paiements des marchands de la ville aux importateurs ne sont guère plus satisfaisants. Les détailliers préfèrent payer un plus fort taux d'intérêt pour renouveler leurs billets et se tenir en argent, et l'employer à l'achat des marchandises avariées qui ont la vogue en ce moment.

LAINES.—Le marché à la laine est extrêmement calme et tend fortement à la baisse. La seule transaction que nous ayons à signaler a été conclue à 40c. pour un lot de laine lavée. On cote la laine de toison étirée de 30c. à 35c.; ordinaire et noire 25c. à 30c.

CUIR.—La demande pour le cuir à semelle a été très accentuée depuis huit jours, par contre celle pour le cuir à empoigne a été très calme. La demande pour le cuir à harnais est modéré-

ment active. Les peaux de moutons de couleur sont toujours rares et recherchées.

CITRONS.—Nos manufactures accusent plus d'activité dans leur branche de commerce.

BOIS DE SERVICE.—La crise financière a un effet marqué sur le commerce de bois. Les marchands de détail s'approvisionnement tranquillement pour leur commerce d'hiver.

BOIS DE CORDE.—Le demande est très active aux cours suivants: Erable, \$8.00 à \$8.50 Merisier, \$7.00 à \$7.50; Hêtre, \$6.50; Epinette, \$4.50 à \$5.00; Bois mêlé, \$6.00 à \$7.00; Pruche \$4.00 à \$4.25.

CHARBON.—L'activité que nous avons déjà signalé se maintient régulièrement. La demande pour le charbon de Picton est très active et remplace le charbon anglais qui, jusqu'à présent, avait eu une préférence marquée dans nos usines.

FERRONNERIE.—Le marché n'est pas aussi actif qu'on aurait lieu de s'attendre à cette saison. Il est évident que les marchands engagés dans le commerce de ferronnerie préfèrent écouler leurs stocks jusqu'au dernier article plutôt que d'empléter aux cours actuels, et les quelques achats qu'ils font, ne sont que pour tenir l'assortiment au complet. Les clous coupés sont toujours en grande demande, et la production actuelle n'y peut suffire. Dans les métaux, les cours n'ont pas varié. La spéculation se tient sur la réserve.

FARINES.—Le marché à la farine a été régulier cette semaine, et l'augmentation des recettes n'a pas eu le moindre effet sur la fermeté des prix qui restent les mêmes que lors de notre dernière publication.

Le rapport de la Halle aux Blés donne le stock des farines et des céréales comme suit:

	1er oct-72.	15 sept-72.	1er oct-71.
Blé..... Minots.....	109,023	39,100	328,243
Mais..... do.....	468,428	384,636	170,094
Pois..... do.....	33,904	43,802	12,298
Avoine..... do.....	29,400	43,676	500
Orge..... do.....	2,100	8,551
Seigle..... do.....	369
Farine de blé. Barils.....	40,099	27,963	52,911
do Avoine. do.....	849	639	83
do Mais. do.....	75	25	130

POIS.—Les recettes sont presque nulles et la demande pour exportation est très calme. On cote les pois de bonne qualité 85c par 66 lbs

AVOINE.—Il existe une bonne demande pour les Provinces Maritimes, mais la divergence d'opinion entre détenteur et acheteur empêche la conclusion des transactions. Les détenteurs demandent 31c par 32 lbs., les acheteurs en offrent 32c. par 32 lbs.

ORGE.—Nous n'avons aucune transaction à signaler. Nominale à 60c par 50 lbs.

GRAINE DE LIN.—On cote \$1.45 à \$1.50 par 60 lbs. Recettes très légères.

GRAINE DE MIL.—Nominale.

GRAINE DE TRÉFLE.—Manque.

LARD EN BABIL.—La demande commence à se réveiller de nouveau. Le peu de stock en disponible donne encore quelque fermeté aux cours, mais pour le livrable les prix sont fortement à la baisse. Les transactions n'ont lieu que sur une petite échelle et pour les besoins les plus pressants. On cote le mess \$17.00 à \$17.25. La saison des salaisons est maintenant à la veille de commencer. Dans l'Ouest on s'attend à ce qu'elle va être très considérable, et des personnes bien informées pensent qu'à Chicago la quantité des pores qui sera salée atteindra le chiffre de 1,500,000 pendant les mois de Novembre, Décembre et Janvier, ou environ 100,000 par semaine. Une seule maison s'attend à en saler 350,000 pour sa part.

A St. Louis, on estime que l'augmentation sur l'année dernière sera de 25 à 30 pour cent.

BEURRE.—Les affaires dans ce comestible sont calmes. La qualité désirable pour exportation manque et le peu qui s'offre de bon ordinaire est accaparé pour la consommation. Les cotes de notre tableau de prix courants restent sans changement.

FROMAGE.—Nous signalons une hausse de un demi à un centin par lb. avec bonne demande spéculative. On cote à la clôture 12c à 12½c par lb.

SAINDOUX.—Demande calme à 11½c pour tinettes et 10½c à 11c pour barils.

POISSON.—Malgré les quelques ventes par enchère qui ont eu lieu, on ne peut pas dire que la saison d'affaires est commencée. Les quelques lots qui ont été vendus étaient formés de poisson de qualité inférieure et nullement désirable. Nous omettons les prix qui pourraient induire nos lecteurs en erreur. La morue sèche est moins demandée. On cote belle marchande \$3.75 à \$4.00 selon quantité. Il n'y a pas sur place de hareng nouveau.

ÉPICERIES.—Aucun changement à signaler depuis huit jours.

SPIRITUEUX.—Les opérations de la semaine n'ont pas été considérables dans les spiritueux étrangers. Demande extrêmement active pour les spiritueux domestiques: les distillateurs n'y peuvent fournir.

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY,

Pour la semaine finissant le 21 Septembre 1872.

La campagne pour l'élection d'un Président, n'a pas eu l'effet, cette année, d'affecter le commerce de bois comme dans les élections précédentes. Les affaires ont été fermes pendant toute la saison, et les prix se maintiennent à un taux élevé, avec tendance à la hausse sur tous les points.

Il est probable qu'en vue de l'extrême rareté des transports sur les lacs, et le prix élevé du fret, les arrivages seront peu nombreux pour le reste de la saison.

La semaine dernière a été signalée par une des plus fortes tempêtes qu'on ait éprouvée depuis de longues années sur le lac Erie. Nombre de barges et de bâtiments ont été naufragés et plusieurs cargaisons de bois ont été perdues. Dans plusieurs cas, les propriétaires étaient assurés dans d'autres, les bâtiments chargés étaient trop vieux pour être assurés.

Les expéditions de ce district depuis notre dernier rapport ont été fortes. Toutes les barges ont été constamment employées.

L'assortiment maintenant dans les clos est bon. Le pin est rare, les qualités supérieures sont en petites quantités sur le marché. L'épinette est en plus grande quantité que la pruche.

Les prix demandés par les manufacturiers du Canada et du Michigan sont trop élevés pour notre marché, qu'en faisant venir directement des scieries, addition faite au prix d'achat des frais de transport.

Le *Real Estate Record*, dans un article de date récente donne les causes qui, selon lui, ont occasionné la présente hausse sur les prix du bois. Elles sont, en substance, les mêmes que nous avons déjà exposées, savoir: la perte de temps causée par les grèves aux scieries, pendant quatre semaines, la sécheresse prématurée de la saison, la demande extraordinaire de bois pour Chicago, le taux élevé du fret, le manque de wagons de transport et les prix élevés demandés aux scieries. Nos cotes se continuent sans changement.

Les arrivages de bois à Buffalo par le lac

cette semaine sont de 9,600,000 pieds; à Oswégo 12,048,000 pieds.

Les arrivages de bois à Chicago, depuis le commencement de cette saison jusqu'à ce jour, sont de 850,100,000 pieds contre 730,004,000 pieds pour la même espace de temps en 1871; les expéditions 277,300,000 pieds contre 424,846, pieds en 1871.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain pour la troisième semaine de Septembre ont été comme suit :

	Planches Bardeaux.	Douelles.
1872.	18,854,200	442
1871.	22,911,100	1,242
		330,000

Des planches et voliges reçues, 12,670,900 de pieds sont venus par le canal Erie, et 6,183,300 par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 33 Septembre, ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	288,248,200	9,543	6,996,800
1-71.	279,672,900	22,344	8,293,900

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$5.75 à \$6.00 par mille pieds pour le pin, et \$7.25 pour le noyer. d'Oswégo à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des bois sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00 à 60 00
do quatrième do	53 00—55 00
do choisi do	48 00—50 00
do bon pour boites par M.....	23 00—30 00
do commun do do	24 00—27 00
do lambrisage do	53 00—55 00
do Madriers, 10 pes. chaque..	42—46
do do do rebuts, do ..	30—32
do Planches, 10 pes. do ..	28—32
do do do rebuts, do ..	24—25
do do 16 pieds, par M.	30 00—32 00
do do 12 pes. 16 pieds, do.	32 00—33 00
do do 12 pes. 13 do do.	30 00—31 00
do do 14 pes. (siding) do.	35 00—37 00
do do 14 pes. choisi do.	45 00—48 00
do do 14 pes. commun do.	26 00—29 00
do do 1 pe. do.	32 00—34 00
do do 1 pe. choisi do.	43 00—46 00
do do 1 pe. commun do.	24 00—26 00
Epinette planches.....	18—19
do madriers 1/4 pce. chaq.	—23
do do 2 " "	36—37
do colombages, 2x4 "	14—15
Pruche planches "	—16
do solives 4x6 "	35—37
do do 3x4 "	—16
do colombages 2x4 "	13—14
do madriers 2 pouces "	33—34
Noyer noir bon par M.....	75 00—80 00
do 1/2 pouces "	75 00—78 00
do 3/4 " "	75 00—78 00
Sycamore 1 " "	33 00—35 00
do 1/2 " "	30 00—32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00—70 00
do 1 pouce et épais "	38 00—42 00
do 1/2 " " "	30 00—35 00
Frêne bon "	38 00—42 00
do seconde qualité "	25 00—30 00
Chêne bon "	38 00—42 00
do seconde qualité "	25 00—30 00
Cerisier bon "	60 00—70 00
do commun "	25 00—30 00
Merisier par M	25 00—30 00
Hêtre "	22 00—25 00
Ti leul "	22 00—30 00
Noyer tendre "	40 00—45 00
Erable "	25 00—30 00
Maronnier "	—40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	8 00—8 25
do do 2e qualité "	6 00—7 00
do do extra sciés "	—6 25
do do clair et sciés "	4 50—5 00
Bardeaux de pin 3e qualité "	2 50—3 00
do do cèdre "	—6 50
do do mêlé "	4 00—5 00
do do No. 1 "	—3 00
do do pruche "	3 00—3 25
Lattes pruche "	—2 25
do epinette et pin "	8 50—8 75

L'ORIENT SERA-T IL L'ATELIER FUTUR DU MONDE ?

Nous trouvons dans un numéro du *Times* de Londres, l'article suivant de date récente, contenant des suggestions qui méritent l'attention, et que nous soumettons à l'appréciation de nos économistes politiques.

Il ne serait peut être pas hors de propos d'attirer l'attention des artisans de la Grande-Bretagne sur le nuage qui s'annonce à l'horizon de l'Orient. Depuis des milliers d'années il menaçait de s'étendre jusqu'à nous en Occident, mais il arrive enfin, et il a déjà paru en différentes parties du monde où il était aussi peu attendu qu'il ne l'est ici. Nous voulons parler de cet immense réservoir d'industrie et d'habileté humaine qui depuis des siècles s'est accumulé dans la Chine et au Japon, qui a maintenant rompu ses barrières et menace d'inonder le monde. Une question que l'on se fait est souvent il y a quarante ans, était de savoir si jamais nous parviendrions à rompre la barrière des préjugés qui nous fermaient les portes de l'Empire Chinois. Peut-être le pourrions nous dans mille ans. On se serait guère alors douté qu'en l'an de grâce 1872, on verrait les ouvriers Chinois travailler par milliers aux Etats-Unis, sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, aux Indes Occidentales et jusqu'au centre de nos colonies d'Australie. En suivant la marche actuelle du progrès, ou plutôt d' dispersion, l'on comprendra qu'il n'y a pas un seul lieu sur la terre qui puisse se considérer à l'abri de l'invasion graduelle de ces tranquilles habitants du céleste empire aux manières douces, aisées et polies, avec leurs cérémonies bizarres et leurs superstitions tout à fait dénuées de raisons. Partout où leurs Jonques ou les bâtiments affectés au transport des immigrants peuvent les conduire, on les voit occupés aux travaux les plus durs, et à tous les petits métiers de nos colonies prospères, creusant, labourant, et arrosant, faisant pousser des végétaux, et les colportant dans les marchés, exerçant le métier de charpentiers, et capables de bâtir une maison en bois d'aucune grandeur, depuis la hutte en billots jusqu'à l'église chrétienne, le tabernacle, le magasin, la caserne ou le théâtre. Ils sont détestés des artisans et travailleurs d'Europe et d'Amérique, car ils travaillent à meilleur marché qu'eux et plus longtemps; ils ne font aucun usage de boissons enivrantes, amassent avec patience leurs petites fortunes, qu'ils se proposent de rapporter dans leur pays à leurs femmes et à leurs enfants présents ou à venir.

Il n'y a rien qu'on ne dise pas contre eux, mais tout ce dont on peut être assuré c'est qu'ils sont industriels, paisibles, sobres et généralement honnêtes. Au temps où nous vivons il paraîtrait à première vue qu'un long espace de temps devra s'écouler avant que le Chinois devienne une partie importante de notre société anglaise, mais il n'est pas du tout nécessaire de peser les chances d'une invasion Chinoise, aucune grande question n'est question locale de nos jours. L'Angleterre est assurément la dernière nation qui devrait penser que la distance entre pour quelque chose dans les affaires du monde aujourd'hui. Ce qui aujourd'hui intéresse un pays les intéresse tous. Elle fait l'ouvrage du monde entier, et ses concurrents aussi bien que ses clients se trouvent partout. Le Chinois peut un jour avoir la prépondérance sur nous dans le marché

du monde sans quitter les rives de son propre pays.

Si nos travailleurs maintenant en " grève " liaient autre chose que les rapports du comité central, des sous comités, du comité de vigilance, des assemblées des délégués e.c. etc., ils auraient pu lire en tête des nouvelles de la ville jeudi dernier, quelques remarques sur ce que les Chinois peuvent faire chez eux. Un vaisseau de guerre à vapeur de 2700 tonneaux vient d'être construit à Shanghai entièrement par des artisans Chinois sous la direction de quatre Européens seulement. La même chose peut se faire au Japon. La docilité et l'adresse du peuple dans ces deux pays, leur assiduité au travail sont tels, qu'ils peuvent nous faire concurrence avec succès dans plusieurs branches des manufactures, de manière à nous rencontrer sur nos propres marchés avec autant d'avantage que sur les leurs. Ils ont le fer et le charbon. De fait rien ne les empêche de devenir nos plus formidables rivaux partout l'Orient, dans l'hémisphère du Sud et sur les rives du Pacifique. Il ne leur manque en ce moment que le capital, l'esprit d'entreprise et l'habileté; mais ces avantages ne sont attachés par la nature même de leur existence à aucune localité en particulier, et ne peuvent souffrir aucune restriction. Menacez le capitaliste de diviser ses dépouilles entre le grand nombre, et il emportera son capital avec lui dans un lieu où il pourra vivre en sûreté, la distance ne l'arrêtera pas. Menacez l'aventurier de séparer avec lui sans courir aucun de ses risques et périls s'il parvient à réussir, et à faire triompher ses folles utopies, et vous le verrez partir pour aller poursuivre ses chimères sous d'autres cieux. Menacez le génie et le talent de n'être plus que les esclaves et les instruments de la multitude, et de n'avoir jamais rien en propre, et ils fuiront s'il est nécessaire aux extrémités de la terre pour éviter cette honteuse servitude. Nos combinaisons industrielles possèdent un pouvoir au-delà de leur conception. Elles peuvent faire pour toute l'Angleterre ce qui avant ce jour a été fait dans plusieurs districts de l'Angleterre, convertir en désert un pays riche et peuplé, et d'un jardin faire un monceau de ruines. La classe ouvrière de ce pays n'a qu'à s'entendre et elle chassera tous les éléments de richesse et de prospérité, excepté le travail et l'habileté manuelle, dans des régions où le travail et l'habileté manuelle peuvent être obtenus facilement. Nous ne voyons aucune raison pourquoi un homme entreprenant ne partirait pas en compagnie d'amis habiles, avec les outils et instruments nécessaires pour aller soit à la Chine soit au Japon établir une manufacture que, sous des circonstances plus favorables il aurait préféré essayer dans son propre pays.

Si les événements suivent la marche qu'ils ont pris depuis quelque temps, la question devant nous est facile à résoudre. On l'esprit d'entreprise le capital et l'habileté iront où le travail peut se trouver, on, le surplus des travailleurs en disponibilité dans les autres pays viendra nous trouver ici. Les combinaisons des ouvriers se croient en mesure d'échapper en Europe à ce dilemme, mais, que pourront elles faire contre une population évaluée à un tiers de celle du globe qui nous est aussi inconnue que si elle nous était tombée de la lune. Il est maintenant évident, que nous, sur ce côté du monde nous avons longtemps été victime d'une curieuse erreur sur le vrai caractère des

Chinois et Japonais. Les ethnologistes du dernier siècle, ont beaucoup écrit sur la rigidité, Popinarté et l'immuabilité de ces races. On les prenait pour l'épine dorsale et le squelette d'un ancien monde. Maintenant il paraît qu'ils ont été arrêtés à leur état d'enfance, que pour retenir la docilité d'enfants qui les caractérise aujourd'hui. Ce n'est pas sans raison non plus que l'on suppose que de même que les Japonais paraissent avoir atteint le degré de civilisation où ils sont aujourd'hui d'un seul coup, quoiqu'il date de longues années, de même aussi ils peuvent d'un seul coup, devenir Européens, au moins en ce qui regarde les manières, l'apparence extérieure et le progrès dans les arts mécaniques. L'idée d'une vaste imitation demi barbare de la civilisation Européenne, probablement associée à des habitudes dégradées et des croyances ridicules, peut au premier abord ne pas paraître très agréable. L'imitation d'une chose si parfaite qu'elle puisse être a toujours quelque chose de désagréable. Mais il n'y aurait rien dans les produits de l'industrie des Japonais et des Chinois qui pourrait déplaire à nos goûts; et leurs nouveaux développements pourraient atteindre aux résultats les plus merveilleux et changer complètement la face du monde. Quels changements l'invention de la poudre, la découverte de l'imprimerie, le charbon, la vapeur, le fer, les chemins de fer, le télégraphe et maintenant la découverte de l'or, n'ont-ils pas apporté dans le monde. Au moment où le besoin s'en fait le plus sentir, lorsque tout le monde semble l'attendre une nouvelle découverte vient toujours en aide à nos nécessités. une nouvelle provision de ce qui manque se trouve toujours en quelque partie du globe. Ainsi à ce moment, alors que la terre est explorée, ouverte à tous, n'en il nous arrive soudain un nombre immense de natures enfantines, maniables et propres aux travaux inférieurs de l'industrie, les désirant, pleines d'abréviation, soumises, patientes et habituées au travail.

Si notre propre nation ne voit pas cela, c'est qu'elle a été tellement engagée dans ses luttes et ses mesquines querelles de classes, qu'elle a fermé les yeux sur les autres affaires humaines. Mais il est certain que dans l'avenir la Chine, le Japon et peut-être même l'Inde auront à jouer un rôle important dans les affaires du monde. Ce fait si bien compris déjà aux États-Unis et dans nos colonies, le sera bientôt en Angleterre.

DIFFICULTÉ DES TRANSPORTS AUX ÉTATS-UNIS.

Les moyens de transport aux États-Unis tant pour l'intérieur que pour l'étranger, sont en si grande demande, et l'écoulement des produits si difficile à effectuer, que c'est une question à décider de savoir, comment le surplus de la production parviendra sur les marchés d'Europe à un taux de fret rémunérateur pour le producteur.

Jamais plus grande disette de batiments et vaisseaux de transport, tant à voile qu'à vapeur, ne s'est fait sentir aux États-Unis depuis la guerre de la sécession. Nous recommandons à nos constructeurs de navires Canadiens et aux Capitalistes de réfléchir sur ce fait. On peut ici construire les navires et les barges à aussi bas prix qu'en aucun pays du monde, et nous ne voyons aucune raison, pourquoi nous n'aurions pas une marine marchande canadienne à voile comme les autres nations. Messieurs Allan et Cie., l'ont bien-compris. Nous

demandons le renseignement suivant: quel est le nom du canadien français à Montréal possédant un navire pour le commerce d'outre-mer?

Nous empruntons les détails suivants à un journal commercial de l'Etat de New-York. Pendant les deux derniers mois, il y a eu par tout le pays une augmentation générale sur le taux du fret, et l'effet sur les producteurs de grains de qualités inférieures a été écrasant. Cette augmentation n'a pas affecté autant les producteurs de blé, les exportations de cette denrée étant jusqu'à présent peu considérables. Ce fait cependant est purement accidentel. Nous donnons comme illustration les chiffres suivants: Le coût du transport du grain d'une localité à 100 milles de distance de Chicago, par voie des lacs et du canal Erié y compris les charges intermédiaires jusqu'à New-York est de 41 cts. Ce montant ne comprend aucune charge ou profit dans la ville. Le prix du maïs à New-York est de 65 cts. En allant 3 cts. par boisseau pour couvrir les profits et dépenses à New-York, il reste au producteur 21 centins pour son grain. Le résultat en ce qui regarde les avoines est encore plus défavorable. Le coût de transport de l'avoine d'un point égal en distance à celle de Chicago à New-York par bateau, à New-York même est de 31 centins par boisseau. L'avoine se vend aujourd'hui à New-York de 40 à 44 cts. Si l'on ajoute 2 centins par boisseau dépenses et profits à New-York, il reste au producteur de 6 à 10 centins pour son avoine sur le lieu de production même. Il y a sans doute une limite au-delà de laquelle le blé, le maïs et l'avoine ne peuvent être transportés qu'à un coût égalant ou même excédant la valeur de l'article. Le taux du fret sur l'avoine paraît être arrivé à ce point aujourd'hui. Il peut augmenter de manière à empêcher l'exportation du maïs et même du blé. Le taux du fret à New-York est presque double de celui de l'année dernière, et cette augmentation de fret est nécessairement prise sur le grain entre les mains des producteurs. La hausse sur le fret domestique est en harmonie avec l'augmentation du fret Trans-Océanique, mais la pression sur le producteur n'en est pas moins forte. Elle consume tout leur produit. Ce n'est plus un calcul d'expédition un boisseau pour en payer un autre, cette opération ne rapporte plus. Le producteur sera forcé, si le prix du fret augmente encore, ou si les prix baissent sur le marché de Liverpool, de transmettre des fonds en sus du grain pour payer le fret, le prix payé pour le grain ne suffisant pas pour payer les dépenses de transport.

MANUFACTURES DE LAINE AUX ÉTATS-UNIS.

Les statistiques sur les manufactures de tissus en laine aux États-Unis pour l'année expirée au 1er juin 1870, viennent d'être publiées par ordre du bureau du recensement, et nous donnont l'état suivant:

Le nombre des manufactures est de 2,891; de ce nombre 457 sont dans la Pennsylvanie; 252 dans l'Etat de New York; 223 dans l'Ohio; 155 dans le Massachussets; 175 dans l'Indiana; 156 dans le Missouri; 148 dans le Tennessee; 125 dans le Kentucky; 129 dans l'Illinois; 108 dans le Connecticut; 107 dans le Maine; 85 dans l'Iowa; 77 dans le New Hampshire; 74 dans la Virginie Occidentale (West Virginia); 68 dans la Virginie; 65 dans le Rhode Island; 65 dans le Vermont; 64 dans le Wis-

consin; 54 dans le Michigan; 52 dans la Caroline du Nord; 46 dans la Georgie; 31 dans le Maryland; 29 dans le New Jersey; 20 dans le Texas; 15 dans l'Utah; 15 dans la Caroline du Sud; 14 dans l'Alabama; 13 dans l'Arkansas; 11 dans le Delaware; 11 dans le Mississippi; 10 dans le Minnesota; 9 dans le Kansas; 9 dans l'Orégon; 5 dans la Californie; 2 dans la Louisiane; 1 dans la Floride; 1 dans le Nouveau Mexique.

L'ensemble du capital s'élève à \$37,824,531.

Le nombre des engins à vapeur est de 1,950, représentant une force de 35,900 chevaux. De plus, les roues mues par eau représentant une force de 59,332 chevaux. Le nombre de jeux de cardes est de 8,366, cardant par jour 857,392 livres de laine; métiers larges, 14,039; métiers étroits, 29,141; fuseaux, 1,845,496.

La moyenne du nombre des ouvriers employés pendant l'année a été comme suit: du sexe masculin au-dessus de seize ans, 42,728; du sexe féminin au-dessus de quinze ans 27,682; enfants et jeunes garçons 9,613. Le montant des gages payés pendant l'année a été de \$26,877,575. La valeur totale des matériaux employés \$96,432,101; matières chimiques et teintures, \$5,833,345. On a employé 47,311,824 livres de laine étrangère; 151,767,975 livres de laine domestique; 17,571,929 livres de coton; 19,372,062 livres d'éblouillage; 2,573,419 livres de laine filée; 3,263,949 livres de coton filé; 1,312,560 verges de coton à chaîne (warp); 140,733 livres de warp.

La valeur de tous les autres matériaux employés a été de \$5,579,250. Au nombre des articles produits, on compte 63,340,612 verges de drap, ca-maines et drossine; 58,965,286 verges de flanelle; 1,914,865 verges de drap de feutre; 2,662,767 verges de *repellants*; 2,853,458 verges de *broods et twills*; 14,078,550 verges de *Satinettes*; 5,566,962 verges de *Kersays*; 24,489,985 verges de *cassinettes*; 14,130,274 verges de *winceys*; 1,932,532 verges de *negro cloth*; 2,000,439 paires de couvertures pour lits; 58,553 paires de couvertures pour chevaux; 22,500 robes pour voitures; 226,744 couvre-pieds; 2,312,961 chales; 14,156,237 livres de laine filée; 8,683,049 rouleaux de laine. Valeur totale de la production, \$155,465,958.

AVIS AUX MARINS.—Avis est par le présent donné que les phares suivants ont été érigés récemment par le gouvernement du Canada, dans la Nouvelle-Ecosse.

Un phare a été construit sur la pointe ouest de l'île Cheticamp, comté d'Inverness, sur la côte nord-ouest du Cap Breton, par 46° 36' 32" latitude nord, 62° 3' 0" longitude ouest. La lumière est blanche et tournante et fait une révolution à chaque minute et demie. Elle est élevée à environ 140 pieds au-dessus du niveau de la marée haute et en temps clair peut être vue à une distance de 20 milles.

La tour est carrée, en bois, et haute d'environ 24 pieds; elle est peinte en blanc et surmontée d'une boule en noir de sept pieds de diamètre du côté de la mer, afin qu'on puisse la distinguer pendant le jour d'avec le phare de l'île du Loup-Marin.

L'appareil est entoptrique. C'est une lumière côtière et placée là dans le but de guider les navires dans le havre au sud de l'extrémité ouest de l'île Cheticamp. La lumière brille sur le phare depuis le 23 juillet dernier.

—Une lumière fixe a été placée à l'extrémité ouest de la barre du sud dans le port de Sydney, par 46° 2' 40" latitude nord, 60° 12' 40" longitude ouest. La lumière est fixe et de couleur rouge; elle est élevée à 304 pieds au-dessus de la marée haute, et en temps clair peut être vue à 10 milles de distance. La tour est carrée, en bois, mesuro 20 pieds de haut et est peinte en blanc.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 3 OCT. 1872.

PREMIER VOLUME.

Nous fermons aujourd'hui le premier volume du *Négociant Canadien*. Il y a un an, nous avons mis à exécution un projet que l'on avait longtemps regardé comme irréalisable : la fondation d'un journal commercial français. Jusqu'à ce moment les feuilles anglaises avaient eu le monopole à peu près exclusif des informations commerciales, et nos compatriotes se plaignaient avec raison de ne pouvoir guère les obtenir dans leur propre langue.

Sans vouloir exagérer l'importance du service rendu, ni le mérite du *Négociant Canadien*, nous croyons avoir été utile à nos compatriotes. D'un autre côté, nous n'avons aucune raison de nous plaindre. L'encouragement et les sympathies publiques ne nous ont point manqué, et si nous n'avons point fait de fortune, au moins avons-nous eu d'amples moyens de rencontrer nos engagements. C'est au commerce canadien de signifier d'une manière pratique s'il est satisfait de nos efforts et s'il entend nous continuer à l'avenir l'appui qu'il nous a donné dans le passé. Nous ne sommes quelque chose que par la grâce du commerce, et le jour où les marchands refuseront de s'honorer à notre feuille ou d'y publier leurs annonces, ce jour-là sa mission sera finie et elle cessera de paraître.

Notre désir et notre détermination sont de continuer la publication pendant une seconde année. Dans ce but nous avons pris des arrangements qui nous permettront de servir plus ponctuellement nos abonnés et d'étendre la circulation du journal à la ville et à la campagne. Nous comptons que nos abonnés actuels renouvelleront tous leur souscription et qu'ils engageront leurs voisins à faire de même ou à prendre un abonnement s'ils n'étaient pas déjà abonnés. Avec un peu de bonne volonté notre liste actuelle serait vite doublée, car quel est l'homme d'affaires qui n'est pas en mesure de donner deux dollars pour obtenir pendant toute une année des informations qui lui sont essentielles, et qu'il obtient ainsi de source autorisée ?

Encore une fois nous comptons sur l'appui de nos amis et sur leur concours bienveillant.

L. E. MORIN ET CIE.

LE LAC ST. PIERRE.

L'article qui a paru il y a deux semaines dans les colonnes du *Négociant Canadien* sur la manière dont les travaux de creusement du lac St. Pierre ont été conduits, a fait sensation dans les cercles commerciaux. Le *Herald* a publié dès le lendemain un article explicatif, contenant quelques rectifications peu importantes de détail. La *Gazette* l'a traduit tout entier, et de nombreux correspondants l'ont discuté dans les colonnes de nos confrères anglais.

Le sujet en valait aussi bien la peine, et les faits nouveaux, inconnus jusqu'ici, qui y étaient racontés, étaient bien de nature à créer un peu beaucoup d'excitation. La discussion n'est point épuisée. Elle sera reprise et continuée jusqu'à ce qu'une solution ait eu lieu.

Quelques correspondants et le *Herald* lui-même réduisent tout à des excuses. Ils disent que ça pu être une faute d'abandonner le chenal droit pour l'oblique : mais que le Parlement est seul coupable. Ils avouent que le chenal actuel n'a pas donné ce qu'il avait promis et que d'autres travaux très dispendieux sont encore nécessaires.

A cela nous opposons les faits suivants qui prouveront que l'abandon du chenal droit a été une faute qu'il faut se hâter de corriger.

1° Le chenal actuel, à raison de ses courbes subites, ne sera jamais parfaitement sûr.

2° Tout le monde reconnaît qu'il n'y aura un peu de sécurité que lorsqu'il aura été élargi de 100 pieds, et que sa largeur sera de 400 pieds.

3° C'est un fait public et notoire que le chenal droit, aux eaux les plus basses, a encore 16 pieds de profondeur : qu'il est suivi de préférence par tous les vaisseaux dont le tonnage n'est pas trop considérable, et qu'il a la préférence de tous les pilotes, c'est-à-dire des hommes les mieux en état d'en juger.

4° Le coût du creusement à 24 pieds de ce chenal ne serait pas plus considérable que celui de l'élargissement à 400 pieds et du creusement à 24 du chenal oblique actuel.

5° De l'aveu de tous il serait infiniment plus avantageux et plus sûr pour la navigation.

Il est vrai que nous ne sommes point ingénieurs, mais nous savons que le fonds du lac St. Pierre est à peu près partout le même et nous sommes parfaitement en état de faire un calcul de proportions.

Mais nous ne demandons point que le gouvernement agisse sur notre seule parole et que notre *ipse dixit* suffise pour l'autoriser à entreprendre tels travaux de préférence à tels autres.

Tout ce que nous demandons, c'est qu'on ne préjuge rien en affaire aussi grave ; que le gouvernement fasse faire une exploration par des ingénieurs compétents et désintéressés, qu'il examine les témoignages des faits que nous avons mentionnés et que nous sommes prêts à lui faire connaître, qu'il obtienne les évaluations nécessaires et qu'il n'agisse qu'en connaissance de cause. Il s'agit d'intérêts assez importants pour n'être point traités à la légère, et encore une fois, que la lumière se fasse sur toutes ces transactions.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons reçu et nous publions une première lettre d'un abonné sur ce sujet. Notre correspondant promet de nous donner l'histoire complète des travaux du lac St. Pierre. Cette étude est très intéressante et nous la recommandons fortement à l'attention publique.

Il va sans dire que nous accepterons avec un égal plaisir toutes les communications qu'on voudra bien nous transmettre.

Nous attendrons la fin du travail de notre correspondant pour y répondre.

CHAMBRE DE COMMERCE.

Il y a eu mardi après-midi une nombreuse réunion de la chambre de commerce de cette ville. Le président, M. Hugh McLennan, occupait le fauteuil.

Parmi les membres présents se trouvaient

trois députés aux communes :—L'hon. John Young, député de Montréal Ouest, M. Thomas Ryan, député de Montréal Centre, et M. L. A. Boyer, député de Maskinongé.

Le président fit son rapport et annonça que le conseil de la chambre, prenant en considération le fait que les cargaisons des vaisseaux naufragés étaient vendus sans égard aux factures et sans évaluation, entraînant une perte considérable pour le commerce et pour le revenu public, avait suggéré au commissaire des douanes d'exiger la production de la facture originale ou une évaluation de la cargaison.

Il a aussi adressé une pétition au maître général des postes, en faveur d'une distribution gratuite des lettres dans les grandes villes.

Le Maître des Postes a répondu qu'il s'y rendrait avec plaisir si le Parlement voulait voter les sommes nécessaires.

Le conseil s'est aussi occupé de la loi de faillite, et une circulaire sera prochainement expédiée aux autres chambres de commerce pour avoir leur opinion sur les changements qu'il conviendrait d'y apporter.

Il a reçu une lettre de l'Hon. John Young, recommandant la publication de certains rapports en date de 1853 à 1862 sur l'amélioration du Havre.

Les commissaires du havre refusèrent pour la raison qu'ils ont sous considération un plan général qui sera soumis au public dès qu'il sera adopté.

L'importance du port augmente toujours. Jusqu'à ce moment les revenus du Havre ont été de \$156,000 contre \$123,000 pour la même période, l'année dernière.

Les dragueurs sont terminés et ont rendu de bons services. Les autres travaux du port ne seront pas prêts cette année.

D'accord avec le bureau de direction de la Halle aux Blés, le conseil a proposé un plan de reconstitution de la commission du Havre sur les bases suivantes :—

La commission se composerait de 15 membres, dont 5 nommés par le gouvernement, 5 par les propriétaires de navires océaniques qui visitent le port et 5 par la Chambre de Commerce et la Halle aux Blés. Cette commission aurait en outre la charge des pilotes et des bouées du fleuve entre Québec et Montréal. Elle devrait se réunir une fois par mois ou plus souvent, et ses délibérations seraient publiées.

Un comité fut chargé d'exposer ces vues à Sir G. E. Cartier, qui déclara y concourir et promit son appui.

Le Parlement a résolu d'aider au creusement du lac St. Pierre et il a voté une somme de \$200,000 à condition que la commission du Havre en fit autant. Il a aussi passé un acte pour imposer une taxe sur le tonnage des navires qui visitent le port. Ces conditions sont fort onéreuses.

L'Hon. M. Young demande lecture de sa lettre au conseil de la chambre et de sa réponse au refus des commissaires du Havre.

Trois nouveaux membres furent proposés, et deux admis.

La résolution suivante fut proposée par M. L. E. Morin, secondé par M. Hanshaw, et adoptée à une grande majorité :—

Considérant que les besoins du service public et les grandes entreprises que le Canada est sur le point de faire exigeront une modification du tarif existant ;

Considérant la nécessité d'encourager et de développer les diverses industries qui sont nées et naissent encore tous les jours d'une extrême à l'autre de la Puissance ;

Considérant l'importance d'avoir une politique fiscale qui fasse justice à tous les intérêts divers du pays; et

Considérant que dans un pays aussi vaste que le Canada, les intérêts du producteur et du consommateur peuvent venir en collision, suivant les localités;

Qu'il soit résolu de requérir le conseil de la chambre de nommer un comité composé de manufacturiers, de commerçants de grains, de marchands, d'ouvriers, d'importateurs et d'autres personnes qui représenteront toute la population, avec mission de prendre en considération les questions qui doivent être considérées dans une révision du tarif.

Que le rapport du comité soit présenté au conseil de la chambre le second mardi de décembre et devant la chambre à sa prochaine réunion trimestrielle.

Qu'une circulaire soit adressée par cette chambre aux autres chambres de commerce de la Puissance, les priant de nommer des comités semblables en vue de soumettre tous ces rapports à la chambre de commerce de la Puissance à sa prochaine réunion à Ottawa.

Et la chambre s'ajourne.

CHAMBRE DE COMMERCE DE RIMOUSKI.

A une assemblée de la Chambre de Commerce du District de Rimouski tenue le 31 d'Août dernier, les Messieurs dont les noms suivent ont été choisis pour former le Bureau de la dite Chambre :

L. A. Dastous, éc., Président;
Adhmar Martin, éc., Vice-Président;
F. X. Couillard, éc., Rimouski;
Wm. Butchart, éc., "
Amable St. Laurent, éc., "
J. T. Couillard, éc., "
Elzéar Langlois, éc., "
George Sylvain, éc., Bic.
J. B. Saucier, éc., Ste. Flavie.

NAVIGATION DU ST. LAURENT.

Au Rédacteur du *Négociant Canadien* :

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de soin vos articles dans les deux derniers numéros relativement à la navigation du St. Laurent entre Québec et Montréal, dans lesquels vous avez entendu démentir qu'on a commis une bévue dans l'amélioration du chenal, et vous accusez d'ignorance ceux qui ont conduit cette œuvre importante. Vous réprochez plus spécialement l'adoption de ce qu'on est convenu d'appeler le chenal naturel à la place du chenal droit commencé en 1843 par le gouvernement, et abandonné après quatre saisons de travaux, et après avoir dépensé, sans aucun résultat, une somme de \$350,000 00.

Connaissant parfaitement le sujet, et croyant que vos lecteurs aimeraient à connaître les faits, je les rapporterai fidèlement, si vous voulez bien m'ouvrir les colonnes de votre excellent journal.

De 1832 à 1840, à diverses époques, les marchands et les citoyens de Montréal représentèrent au gouvernement, par requêtes, les grands dommages qui résultaient pour le commerce de la Province du peu de profondeur d'eau du Lac St. Pierre, et démontrèrent la nécessité absolue de le creuser.

Ces représentations engagèrent le gouvernement de la Province, en 1836, à référer toute la question à un comité de la Chambre d'Assemblée, qui fit rapport en faveur de l'entreprise des travaux aux frais de la Province.

Le Capt. Bayfield fut consulté, mais rien néanmoins ne fut fait avant 1840, alors que le Parlement autorisa le commencement des travaux. En 1841 et 1842, Chas. Atherton, Ec., qui avait beaucoup d'expérience des travaux de la Clyde, et qui est maintenant un ingénieur civil distingué au service de Sa Majesté, à Woolwich, fut chargé par le bureau des travaux publics de faire une exploration et de rapporter sur les meilleurs moyens de creuser le Lac St. Pierre. C'est ce qu'il fit, et son rapport est daté du mois d'Août 1843. Ce document est trop long pour trouver place dans une correspondance, c'est pourquoi j'en citerai seu-

lement les points principaux. M. Atherton dit :

"Le bureau est en possession d'autres rapports d'exploration, mais il est nécessaire d'en choisir un comme carte de référence, et c'est mon devoir de recommander que celui de Bayfield soit adopté, que je crois admirablement correct. Sur la question générale, mes lettres précédentes ont déjà fait connaître au bureau que, dans mon opinion, le seul moyen d'obtenir l'objet en vue, est de choisir le chenal actuel comme base d'opérations, limitant nos efforts au creusement d'une tranchée étroite, qui puisse indiquer le canal amélioré le jour et la nuit. Mais dans la présente occasion où il s'agit d'une décision finale, le bureau pourrait désirer avoir une exposition des opinions émouées, et je puis résumer brièvement les raisons qui m'ont conduit à recommander une stricte adhésion à l'amélioration du vieux chenal de préférence aux autres plans qui ont été soumis au public.

"1o. On a d'abord proposé de faire un chenal droit à travers le lac, en profitant de l'étendue d'eau de 13 pieds de profondeur qui s'étend de l'embouchure de la Rivière St. François jusqu'à l'eau profonde à la Pointe du Lac.

"Je ne puis concourir dans ce projet, parce qu'il obligerait à couper le corps principal du banc St. François qui s'étend jusqu'au milieu du Lac, vis-à-vis la Rivière-du-Loup. La largeur du banc à couper serait d'environ deux milles et demi, et après tout ce travail le chenal que l'on obtiendrait ainsi n'aurait toujours que 12 à 13 pieds d'eau, et requerrait conséquemment un nouveau creusement sur une distance d'environ 2½ milles pour atteindre la profondeur de 14 pieds vis-à-vis Yamachiche."

Le bureau des travaux publics, par l'entremise de M. Killaly, chargea le Capt. Vaughan d'aller se consulter avec l'amiral Bayfield, à l'île du Prince Edouard. Celui-ci écrivit : "Qu'il faudrait cinq milles de creusement par l'ancien chenal et neuf par le canal direct projeté pour obtenir 14 pieds d'eau, ce qui me paraît une tâche herculéenne."

Cependant il consentit à l'amélioration du chenal droit, mais on verra plus tard que cet habile officier reconnut s'être trompé.

Cette œuvre importante de creuser le Lac St. Pierre fut donc commencée en 1844 dans l'intention de créer un chenal d'une largeur de 150 pieds et d'une profondeur de 14 pieds à eau basse, et contre l'opinion bien prononcée de Atherton, qui avait passé la saison à examiner la question, et dont les rapports et les opinions ne furent jamais communiqués à l'amiral Bayfield. Quand le bureau des travaux publics eut décidé de creuser le chenal droit, M. Atherton refusa d'y contribuer, il résigna et retourna en Angleterre. L'ouvrage attira l'attention du défunt amiral Boxer, du colonel Holloway et du Lieutenant Moody, I. C. qui étaient alors occupés à une exploration du St. Laurent. Ces messieurs eurent devoir adresser des observations au gouvernement sur ce sujet et lui écrivirent en date de juin 1845 :—

"Que dans notre exploration du fleuve entre Montréal et les Pilliers, nous avons examiné le Lac St. Pierre, et nous l'avons fait avec un soin particulier, attendu que nous avions de bonnes raisons de croire que M. Killaly avait été trompé par les rapports qui lui avaient été faits, et que nous avons constaté par des sondements, qu'il n'y avait que 12 pieds d'eau où il en marquait 17 et seulement six pouces entre la profondeur des deux canaux là où le rapport d'exploration que nous avions reçu du bureau des travaux publics indiquait deux pieds."

Depuis le commencement des travaux jusqu'à 1846, on discuta beaucoup sur le creusement et le plan adopté, ils furent désapprouvés par les Pilotes, par le Capt. Charles Armstrong et par son frère James Armstrong, qui à raison de leur longue expérience comme capitaines de bateaux remorqueurs, avaient une grande connaissance du sujet.

A cette époque l'Hon. John Young, fut élu président de la chambre de commerce, et il appela aussitôt l'attention des ses collègues sur la grande importance de cette question pour l'avenir de la ville et le résultat fut qu'ils résolurent unanimement d'accompagner M. Quesnel, Hayes et Redpath, qui avaient été chargés par le gouvernement d'étudier les désavantages du chenal droit.

M. Redpath et Hayes, firent rapport en

faveur du chenal droit (M. Quesnel n'était point présent). M. Young, au contraire, prouva que malgré tout ce qui avait été fait, il valait beaucoup mieux améliorer le vieux chenal, même pour 14 pieds d'eau, abandonner tout ce qui avait été fait, et qu'une bévue avait été commise quand on avait résolu d'améliorer le chenal droit. Ce rapport fut présenté à la chambre de commerce en juin 1846.

Peu de temps après, un comité spécial fut chargé par l'assemblée législative d'examiner et de faire rapport sur la question débattue de l'amélioration du Lac St. Pierre. Ce comité se composait de plusieurs savants et officiers de marine et le président était le Capt. Williams de la M. R., membre pour Durham.

Le rapport du comité endossa complètement celui de M. Young à la chambre de commerce. M. Young était accompagné des Pilotes Côté et Hamelin. Il fut aussi endossé par l'amiral Boxer, de la M. R. qui disait "qu'il partageait entièrement les opinions émises par M. Young, sur le sujet" et le comité de la chambre termina son rapport en disant "qu'il n'avait rien découvert de rationnel en faveur de l'adoption du chenal droit de préférence à l'amélioration de l'ancien chenal.

Après ce rapport du comité en 1846, un ordre en conseil fut passé, demandant au gouvernement anglais d'envoyer le Capt. Bayfield d'Angleterre, pour examiner et faire rapport sur les chenaux en débat.

Le Capt. Bayfield revint au Canada en Sept. 1846, et cet habile officier fut obligé d'avouer dans son rapport "Qu'après trois saisons de travail sur le chenal droit, les frais de creusement du chenal ancien ou naturel à 14 pieds à eau basse seraient de \$31,200 moindres que ceux du creusement du chenal droit. Dans son rapport il dit : "Si d'abord, lorsque j'ai été consulté avant le commencement des travaux, on m'avait fait savoir que la quantité d'excavation nécessaire pour creuser le nouveau chenal serait de près du double de celui requis pour l'ancien, au lieu de me dire inconsidérément comme l'a fait une autorité de la compétence de laquelle je ne pouvais douter, que la quantité à enlever du chenal droit n'était qu'un peu plus considérable que ce qui serait nécessaire dans le vieux, j'aurais été forcé de décider en faveur de la ligne du vieux chenal."

Le rapport du Capt. Bayfield fut renvoyé à un comité spécial de l'Assemblée Législative, en juillet 1847. Celui-ci fit rapport : "Que le comité a la preuve que la tranchée à travers le banc de St. François, nécessaire pour faire le chenal artificiel à travers le lac St. Pierre, fut entreprise sur des données erronées de la dépense nécessaire, et que l'on pouvait raisonnablement anticiper, et le comité recommande qu'aucune autre dépense ne soit faite en outre du crédit voté à la dernière session."

Les travaux furent en conséquence abandonnés, après quatre saisons de durée, et sans avoir produit la moindre amélioration relativement à la profondeur d'eau entre Québec et Montréal.

En 1847, 1848 et 1849, la Chambre de Commerce revint à la charge à plusieurs reprises et attira l'attention sur l'amélioration du Lac St. Pierre, et fit voir avec vigueur son importance pour le commerce du pays, montrant les dépenses énormes entraînées par l'alignement entre Québec et Montréal.

Dans le rapport du département des Travaux Publics de 1848, signé par l'Hon. Malcolm Cameron et le défunt Sir E. P. Taché, ces Messieurs disent :

"Qu'ils ont examiné les deux canaux, et que bien peu de personnes refusent maintenant de reconnaître que si l'argent qui a été employé à creuser le chenal droit (qui n'est pas encore terminé), avait été dépensé à l'amélioration du chenal ancien et naturel, le commerce du pays serait maintenant en possession d'une voie à travers le lac St. Pierre de 14 pieds de profondeur à eau basse."

Je reviendrai sur ce sujet dans votre prochain numéro, persuadé que vous ne désirez aucunement donner à vos lecteurs, un historique de ces importants travaux qui s'éloignent, en quoi que ce soit, des faits réels.

Je demeure,

Monsieur, votre,

UN ABONNÉ.

Montréal, 1 Oct. 1872.

SERVICES DES POSTES EN ANGLE-TERRE.

Nous prenons les extraits suivants du rapport annuel du Maître Général des Postes, récemment publié. Nos lecteurs pourront voir la manière admirable avec laquelle sont conduites en Angleterre les affaires de ce département, et ses heureux résultats.

En 1871, le nombre de lettres mises au bureau des postes a été de 6 par cent, plus considérable qu'en 1870; les lettres enregistrées de 25 par cent, plus nombreuses; les journaux et livres 72,000,000; les dépêches télégraphiques 25 par cent; les mandats, 24 par cent; les dépôts à la banque d'épargne du bureau ont augmenté de 120,000, les montants déposés se sont élevés pour l'année à £2,000,000 sterling. Preuve de grande prospérité 915,000,000 de lettres, 75,000,000 de cartes de poste, ont été déposées dans les boîtes à lettres en 1871; sur ces nombres, 3,500,000 lettres et 300,000 cartes ne sont pas parvenues à destination.

Près de 15,000 lettres sans adresses ont été mises à la poste, et sur ce nombre 340 contenaient des effets de valeur, mandats, traites, etc.; 105,948 lettres ont été renvoyées à leurs propriétaires pour meilleures directions, et seulement 3,387 du nombre total de lettres déposées au bureau de poste n'ont pu être renvoyées à leurs propriétaires ou ré-adressées. Près de trois millions et demi de lettres ont été enregistrées, et sur ce nombre une seule sur 1,400 a été le sujet de quelque plainte ou recherche.

COCAO.—Cacao. *Chocolatier*.

MARACAÏBO. Fève plus grosse que celle du précédent, même forme, non terreuse; peau mince sans être adhérente. Chair très rouge et très chargée de beurre.—En sacs de cuir, de toile ou de fil de pite, du poids de 50 kilog. environ.

MADÉLAINE. Pellicule rougeâtre. De rang parmi les petits Caraïbes.

VARIANAS. Terre, à pellicule brune; odeur moins agréable; moins chargée de beurre.

GUATEMALA. Le plus grand de tous les Cacaos. Fève aplatie, couleur rouge; non terreuse; pâte jaune pâle.

Ces trois sortes sont le plus ordinairement en sacs de toile de 55 à 60 kilog.

GUAYAQUIL. Totalement exempt de terre. Fève plus aplatie; pâte plus sèche et plus rembrunie. Goût assez agréable.—En sacs de grosse toile de coton ou de chanvre, de poids divers.

TRINITÉ. Fèves peu régulières, légèrement terrees. Pâte sèche, un peu rembrunie.—En sacs de toile de 25 kilog.

Après les Caraïbes, viennent les Cacaos du Brésil, etc., de Bourbon et des Îles.

PARA.—MARAGNAN. Doux au toucher et d'une belle couleur rouge. Fèves allongées, arrondies d'un côté et pointues de l'autre, peu ou point aplaties; pellicule se détachant facilement. Chair d'un brun clair ou violet; saveur douce étant bien mûr, acerbe dans le cas contraire. On préfère les fèves les plus grosses.—En sacs ordinairement en toile de coton, de 60 à 75 kilog.

BABIA. Amande ordinairement plate et irrégulière. Pellicule veinée, lisse, et d'un rouge clair ou terne; chair rouge et ardoisée. Pâte noire; saveur amère et acerbe.—En sacs de coton en général.

BERRICE. Fève très grosse, assez égale, courte et ronde. Peau terreuse, poudreuse et tombant d'elle-même. Chair rouge-noirâtre. Odeur forte et légèrement vineuse.—Sacs de toile ou barils, de poids irréguliers.

SURINAM. Amande grande et ronde, peau blanche et poudreuse; chair variant du gris au brun-noirâtre et au violet; il y a une variété à amande petite et blanche, souvent plate et à chair amère.—En sacs de toile ou en fûts.

CAYENNE (Simamari et Arawari). Amandes ressemblant à celles des Antilles, mais plus grises et difficiles à casser. Chair plutôt brune que rouge. Saveur âcre; odeur de fumée.—En sacs de toile ou en barils, de poids irréguliers.

BORNON.—Amande la plus courte de toutes celles que l'on connaît, luisante et d'un rouge plus ou moins terne; pellicule très mince et se détachant très facilement. Sa chair blonde et

rousse et ses compartiments lui donnent beaucoup de ressemblance avec le Caraïbe. Goût vineux et revêché.—Emballage en double natte de jonc.

HAÏTI. Ressemble par sa forme au Cacao Maragnan, mais sa couleur est plus rembrunie. Fève plus longue, pâte plus vineuse et moins agréable.—En sacs de toile de chanvre et en fûts, de poids irréguliers.

Cacaos des îles:

MARTINIQUE. Amande plate, allongée et pointue par un bout. Peau unie et sans poussière. Couleur variant du rouge pâle au rouge cri et foncé; dur et difficile à casser. Chair violacée et brune; saveur âpre et peu agréable.—En sacs de toile ou en barils de poids irréguliers.

GUÉLOUPE. Amande plus ronde et plus aplatie. Saveur plus verte.—Le même emballage.

JAMAÏQUE. Amande plate, allongée, forme et couleur du Martinique. Pellicule grise; saveur âpre. Chair violette ou brun foncé.—En sacs de toile ou en barils de poids irréguliers.

En résumé, pour faire un bon choix de Cacaos, à quelque espèce qu'ils appartiennent, il faut donner la préférence au plus gros et au mieux nourri, dont la peau sera brune, bien unie, et une fois enlevée, présentera une amande pleine, rebondie, lisse, d'un beau violet clair au dehors, rougeâtre en dedans, et d'une odeur et d'une saveur douces, astringentes et agréables.

La substance astringente du Cacao, le tannin, se trouve en quantité considérable dans le Cacao des Antilles, de Cayenne, de Bahia, de Para-Maragnan, tandis qu'elle se montre à peine dans les Cacaos de Socoubeo, de Caracas, de la Madelaine et de Maracaïbo.

Les amandes du Cacao servent à faire le Chocolat, dont l'usage est si répandu dans toute l'Europe.

Le Cacao est torréfié à la manière du café, puis broyé aussi fin que possible (car de là dépend en grande partie sa qualité), et ensuite uni au sucre pour être broyé de nouveau un moyen de cylindres en fer. Cette pâte à laquelle on mêle souvent quelque aromate, tel que la cannelle ou la vanille, pour la rendre moins indigeste, est jetée dans des moules; on en fore des tablettes, etc.—L'amande du Cacao entre dans le Cacahout, le Palamoud, le Théobromé.

On retire par expression des amandes du Cacao une huile épaisse qui ne rancit point, nommée BEURRE DE CACAO, *Cocoa Butter*, à cause de sa ressemblance avec le vrai beurre, tant par sa couleur que par sa consistance; elle acquiert une couleur presque blanche en vieillissant; sa fermeté approche de celle du suif de mouton avec lequel on la falsifie souvent. Sa saveur est agréable et même légèrement aromatique; mais elle s'altère peu de jours après avoir été préparée. C'est cette matière qui donne au Chocolat son aspect gras et onctueux. Le bon Cacao doit donner en beurre un tiers de son poids.—Le Beurre de Cacao est complètement soluble dans l'éther, l'essence de térébenthine, tres peu soluble dans l'alcool. On l'emploie en médecine et en pharmacie, et en parfumerie comme cosmétique.

On constate la pureté du Beurre de Cacao par le traitement par l'éther. Si le Beurre de Cacao n'est pas bien pur, la dissolution éthérée restera louche, au lieu d'être complètement diaphane.—La cassure du Beurre de Cacao falsifié n'est pas uniforme; elle présente des nuances marbrées et plus ou moins opaques dans certains endroits; il a une couleur plutôt grisâtre que jaunâtre; il offre moins de consistance.

CACHOU.

Cashoo. Japan-Earth. Cutch.

Pâte ou substance médicamenteuse autrefois connue sous le nom de *Terra Japonica*, extrait comme résineux des gousses non mûres du *Mimosa catheca*, Linn., *Acacia catheca*, Willd. (Mimosées, Légumineuses) dans l'Inde. On la retire aussi de la décoction du bois avec les fruits verts de l'arbre; l'eau se charge des principes que ces matières contiennent, et en l'évaporant jusqu'à un treizième environ de son volume, on obtient un résidu pâteux que l'on des-

sèche entièrement en l'exposant aux rayons du soleil.

On trouve dans le commerce un assez grand nombre de variétés de Cachous de diverses formes et couleurs, dont l'origine n'est probablement pas toujours la même, et devant provenir de quelques autres espèces de *Mimosa*. Le plus communément, le Cachou est en pains ou gâteaux du poids d'une demi-livre à une livre, d'une apparence terreuse, d'un brun-rougeâtre, assez lourds, à cassure luisante et comme résineuse, d'une saveur astringente et amère, laissant dans la bouche un arrière-goût sucré et agréable se rapportant à celui de la violette ou de l'iris, surtout lorsqu'il est pur; sans odeur marquée.—On le reçoit en sacs ou en nattes recouvertes de toile de gunny, quelquefois en caisses.

On le rencontre aussi en cubes réguliers ordinairement d'un jaune orangé terne et uniforme à l'intérieur, mais plus foncé à l'extérieur (de couleur cannelle), à cassure sans apparence résineuse (CACHOU JAUNE); sa saveur est astringente, peu ou point sucrée. Le meilleur doit être d'une couleur brune dans sa cassure récente; celui qui est d'un jaune pâle est moins estimé. Il nous vient de Batavia en petites balles de toile recouvertes d'une natte tressée, du poids de 75 à 100 kilog., et en paniers.—Le *Terra Japonica* et le Gambier sont confondus dans le commerce sous le nom de Cachou jaune, leur emploi étant le même tant pour la teinture que pour le tannage; leur aspect étant semblable. (Voyez Gambier.)

Le Cachou est un médicament tonique et astringent très énergique. On le prépare en pastilles et tablettes, ou en extrait. Il sert aussi pour le tannage, emploi fort en usage dans l'Inde, et principalement pour la teinture; les indiennes et les teinturiers en emploient de grandes quantités; il donne des couleurs très solides sans l'emploi de mordants. Il est en très grande partie composé de tannin, qui forme plus de la moitié de son poids, et d'une matière extractive particulière, mêlée d'une certaine quantité de mucilage. Le Cachou jaune remplace la noix de galle pour la teinture des soieries en noir.—La meilleure provenance pour tous les Cachous est le Pégu (Empire Birman).

On trouve aussi dans le commerce un suc qu'on désigne sous les noms de

CACHOU EN MASSES, CACHOU BRUN LUISANT COULÉ SUR FEUILLES, et CACHOU BRUN COULÉ SUR TERRE ou SUR SABLE. C'est un suc extrait du *Butea frondosa* Roxb., arbrisseau de la famille des Légumineuses. Il est en masses plus ou moins volumineuses, d'un brun rougeâtre ou noirâtre uniforme, enveloppées dans les feuilles de l'arbre qui l'a produit, ou des terres sur lesquelles elles ont été coulées. Il jouit des mêmes propriétés que le Cachou ordinaire. On l'emploie principalement en teinture où il produit une très belle couleur brune.

Le Cachou brun coulé sur terre ou sur sable est moins employé, parce qu'il est moins pur que celui sur feuilles; il donne beaucoup de déchet.

Le Cachou brun nous vient de Calcutta; celui sur feuilles, en pains ordinairement de 25 à 40 kilog., dans des sacs de toile de même poids recouverts d'une natte; celui qui est en morceaux détachés est moins estimé. Celui sur terre, en caisses, sacs et barils de différents poids.

Si l'on en juge par leurs prix respectifs, le Cachou brun coulé sur feuilles doit être supérieur au Cachou jaune. En Normandie, on préfère le premier pour la teinture. En Alsace et en Suisse, on préfère le second surtout pour l'indienne; en Angleterre, c'est surtout le Cachou jaune qui sert pour le tannage, et on en consume pour cet objet des quantités considérables.

Le Cachou s'enflamme et brûle dans le feu; il est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Il est très sujet à être falsifié; on mêle les qualités inférieures avec les supérieures; on y ajoute des extraits étrangers, de l'amidon, de la terre argileuse et du couleuvre rouge brun, du sang desséché, etc.; il adhère dans ce cas à la langue, ne se fond pas dans la bouche et se dissout au feu sans se consumer.—Les bons Cachous ne doivent pas donner plus de 11 à 12 par cent de résidu dans l'alcool bouillant. Agité avec

de l'éther pur, le Cachou doit y abandonner 53 par cent. de sons poids, et le plus commun seulement 28 par cent. Dans le résidu du traitement par l'éther ou l'alcool, on reconnaît facilement l'amidon qui y aurait été introduit, par la teinture d'iode qui produirait une coloration bleue dans la décoction aqueuse de ce résidu.

NAISSANCE ET DÉCÈS.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'une nouvelle feuille Québécoise dévouée aux intérêts industriels de Québec en général et de St. Roch en particulier.

L'éditeur propriétaire est M. Philippe Masson, jeune homme de talents distingués, auquel nous souhaitons les plus brillants succès.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de trois confrères montréalais, un quotidien, le *Daily News*, et deux hebdomadaires, le *Weekly Transcript* et le *Northern Journal*.

Il reste encore à Montréal douze journaux dont 3 français quotidiens et trois hebdomadaires; quatre anglais quotidiens et 2 hebdomadaires. Les sept journaux quotidiens publient en outre des éditions semi-quotidiennes et hebdomadaires.

Cela forme un total fort respectable.

BULLETIN FINANCIER.

MONTRÉAL, 25 Sept., 1872.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

Parts	BANQUES.	Div. dernier.	Courant à
\$200	Banque de Montréal	98	215 à 216
\$50	Amerique B. du N.	113	113
\$100	de la Cité	3	81 1/2 à 83
50	du Peuple	3	105 à 106
50	Molson	4	B. C.
40	Ontario	4	105 à 112
100	de Toronto	4	293 à 294
100	Quebec	5	—
50	Nationale	4	112 à 115
50	Jacques-Cartier	4	111 à 109
100	des Marchands	4	113 à 114
50	des Canton de l'Est	4	—
40	Royal Canadienne	4	101 à 102
100	Union	4	103 à 105
50	des Artisans	3	124 à 123
50	Commerc	4	119 à 121
100	Dominion	103	102 1/2 à 105
50	Metropolitan	103	102 1/2 à 105
100	Hamilton	100	—
CHEMINS DE FER.			
\$100	Grand Tronc	—	—
100	Atlantique & St. Laurent	—	—
200	Great Western	3	—
\$200	Champlain & St. Laurent	38	28 à 29
DIVERS.			
40	Telegraphe de Montreal	5	201 à 201
10	du Peuple	—	106
40	Compagnie du Gaz de Montreal	4	202 —
50	Chemin de fer Urbain	8	—
10	Compagnie du Richelieu	10	—
100	Navigation Interieure	8	88 à 91
100	des Elevateurs	5	—
100	de Verre du Canada	—	—
400	Bourse des Marchands	3	90 à 100
50	Société de Construction Per-	—	—
50	manente du Dist. de Mon	4	—
200	Société de Construction Par.	4	110 à 115
	Canad. Rolling Stock	5	105 à 110
	Canada Equipment Co	105	—
MINES, ETC.			
20	Cio Miniere de Montreal	—	\$1.00 à \$2.00
55	de Cuivre de la B. Huron	15	35 à 50
	et d'Argent du	—	—
100	de Lacs Huron	—	—
50	de Charbon Intercol.	—	82 à —
	de Tourbe du Canada	—	—

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	—	4	100
Bons 6 p. c.	—	—	108
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	—	—	—
" " 6 p. c. et.	95	—	95
" " 5 p. c. stg.	—	—	—
" " 5 p. c. et.	—	—	—
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	—	—	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	88	—	—
" " 8 p. c.	98	—	100
" " Cité de Montréal, 7 p. c.	112	—	—
Obligations de Montréal, 6 p. c.	95	—	100
Aqueduc " 6 p. c.	91	—	95
Havre " 8 p. c.	91	—	96
" " 7 p. c.	—	—	—
" " 6 p. c.	—	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—	—
" " du Havre " 8 p. c.	—	—	—
" " de " " 7 p. c.	—	—	—
" " de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—	—
Debentures des Comtés " 5 p. c.	—	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	107 1/2	107 1/2
Privé " "	107 1/2	108
Banque " New York	11	à 1 cent.
Privé " "	11	do
Traite en or " pair	—	—
Or à New York	13 1/2	14
Green Backs	87 1/2	cents

BURNETT & THOMSON,
61 Rue St. François-Xavier

PRIX COURANTS
MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.

Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

Rio, ordinaire	par lb.	56	57
" bon	"	18	19
" choix	"	20	21
St. Domingue	"	18	20
Costa Rica	"	20	22
Jamaïque	"	17	18
Laguaira	"	19	20
Maracibo	"	19	20
Ceylan	"	21	22
Java	"	21	22
Mocha	"	24	25

CHOCOLAT—

Taylor	par lb.	27	30
Fry	"	27	30
Menier	"	45	50

CACAO—

par lb.	50	57
Epps	40	—

CHICOREE—

Barry	par lb.	10	12
Taylor	"	10	12

CHANDELLE—

Spermacétique de Belmont	par lb.	22 1/2	24
Paraffine	"	27 1/2	28
Française	"	23 1/2	25

CIRAGES—

Day & Martin, bout.	par douz.	2 80	à 3 00
" " 1/2 bout.	"	1 60	à 1 75
Americain, No. 1.	"	24	25
" " No. 2.	"	24	30
" " No. 3.	"	37 1/2	40

CIGARES—

Allemands	par 1000.	12 00	à 17 00
Havane	"	30 00	à 60 00
Cheroot de Manille	"	Manque.	—

DROGUES & TEINTURES—

Alun	par 100 lbs.	2 25	à 2 50
Arrowroot	"	1 1/2	à 1 50
Acide Muriatique	"	30	à 35
Acide Oxalique	"	4	à 5
Acide Sulphurique	"	25	à 27 1/2
Borax	"	—	—
Bi Carbonate de Soude, par baril	de 112 lbs.	5 50	à 5 75
Bois de Campêche	par 100 lbs.	2 25	à 2 50
Bois de Nicaragua	"	2 25	à 2 50
Crème de Tartre, cristaux	par lb.	28	à 30
" " moulue	"	25	à 30
Couperose	par 100 lbs.	1 00	à 1 25
Chlorate de Chaux	"	4 00	à 4 25
Campbre	par lb.	50	à 55
Cochénille	"	75	à 95

Extrait de Bois de Campêche

Do. lbs.	104	—
Do. 1/2 lbs.	124	—
Do. 1/4 lbs.	130	—
Do. 1/8 lbs.	141	—
Orange par lb.	154	15
Indigo de Madras	85	1 00
Do. Manille	35	40
Gomme Arabique, 1ere	30	35
Do. 2de	13	15
Do. Shellac	40	50
Sonné	20	30
Sel Epson	21	3
Soufre en Fleur	3	4
Do. Canon	31	3
Sel de Soude par 100 lbs.	2 25	à 2 50
Salpêtre par baril.	10 50	à 11 50
Vitriol bl. par lb.	8	10

EPICES—

Cannelé par lb.	24	30
Clous de Girofle	16	18
Gingembre d'Afrique	12 1/2	14
" Jamaïque	17	20
Muscis	1 60	à 1 70
Muscado	80	1 00
Moutarde de Wis	17 1/2	20
Do. do. bout. par douz.	4 40	à 4 50
Do. do. 1/2 do.	2 60	à 2 75
Do. de Taylor par lb.	17	20
Do. Keon	17	20
Do. Colman	17	20
Do. François par douz.	2 00	à 2 25
Piment par lb.	8	9
Poivre noir	15 1/2	16
Do. blanc	—	Manque
Do. de Cayenne	15	17

EMPOIS—

Satin de Berger, 1/2 lb.	par lb.	11 1/2	à 13
Do. do. 1/4 lb.	"	—	—
Do. do. 1/8 lb.	"	—	—
Do. de Riz, 1 lb.	"	11	à 13
Do. do. 1/2 lb.	"	—	—
Do. do. 1/4 lb.	"	16	à 17

FRUITS—

Amandes du Languedoc	par lb.	13	à 14
Do. Jourdain	"	16	à 17
Do. Provence	"	10 1/2	à 11 1/2
Do. Princesse	"	18	à 20
Do. Tarragona	"	12 1/2	à 13
Do. Sicile	"	11 1/2	à 12
Dates	"	7	à 8
Figues de Smyrne	"	12 1/2	à 15
Do. Malaga	"	7	à 8
Noix de Bresil	"	7	à 8
Do. Grenoble	"	9 1/2	à 10
Do. Cahors	"	7	à 7 1/2
Do. Bordeaux	"	8	à 9
Noisettes de Sicile	"	8 1/2	à 9
Do. Barcelone	"	8	à 8 1/2
Fraises d'États	par boeuf.	5 50	à 1 25
Do. de Turquie	par lb.	6	à 7
Raisins sur couche	par boite.	1 90	à 2 00
Do. do.	"	1 00	à 1 10
Do. do.	"	55	à 60
Do. London Layers	par boite.	2 75	à 3 00
Do. Solon	par baril	9	à 9 1/2
Do. Corinthe	par lb.	6 1/2	à 7 1/2
Do. Valence	"	7 1/2	à 8
Fruits au Sirop	par douz.	2 50	à 3 00
Do. à l'Eau de Vie	"	3 00	à 4 00

HUILE D'OLIVE—

Baignol, gout.	par caisse.	2 80	à 3 00
Do. 1/2	"	3 25	à 3 50
Barton & Guestier, bout.	"	7 50	à 8 00
Do.	"	8 50	à 9 00
Puget	"	2 80	à 3 00
Do.	"	3 25	à 3 50
Pessel	"	2 75	à 3 00
Do.	"	3 25	à 3 50
Do.	"	4 00	à 4 25
Plagniol	"	3 00	à 3 25
Do.	"	3 30	à 3 40
Do. en fûts	"	1 05	à 1 20

MELASSE—

Barbade	par gallon.	37	à 38
Centrifuge	"	17	à 20
Cuba	"	24	à 25
Domerara	"	Manque.	—
Moscovade	"	28	à 30
Nouvelle Orléans	"	Manque.	—
Porto Rico	"	Manque.	—
Terrée	"	Manque.	—

MARINADES—

Cross et Blackwell	par douz.	2 60	à 2 70
Joyce	"	1 90	à 2 00
Thin	"	1 90	à 2 00
Pigott	"	Manque	—

PATES—

Vernicelle de Coupin d'Aix	par lb.	12	à 12 1/2
" Bordeaux	"	12 1/2	à 13
Macaroni de Coupin d'Aix	"	11 1/2	à 12
" Bordeaux	"	12	à 12 1/2
Sngou	par lb.	6	à 8
Tapioca	"	7	à 12

SAVON—

De Patna	par 100 lbs.	8 1/2	à 9
Brown Windsor	"	14	à 18
Liverpool	"	34	à 4

SUCRES—

Centrifuge	par lb.	9 1/2	à 9 1/2
Moscovade	"	9 1/2	à 9 1/2
De Cuba	"	9 1/2	à 9 1/2
Domerara	"	9 1/2	à 9 1/2

Porto Rico	91	91
Raffine Ecossais	107	107
Anglais blanc	111	111
en morceaux	121	121
SEL—		
Gros de Liverpool	par sac 1 10	à 1 25
Fin	85	90
Factory Filled	1 45	1 65
Fin de Table	par douz. 1 25	1 30
d'Hyères	par minot 25	30
TIE—		
Gunpowder		
Extra fin à choix	par lb. 0 80	0 90
Bon ordinaire à bon	0 70	0 75
Commun à bon	0 60	0 70
IMPERIAL—		
Extra fin à choix	par lb. 0 75	0 80
Bon ordinaire à bon	0 60	0 70
Commun à bon	0 40	0 50
YONGE HYSO—		
Extra fin à choix	par lb. 0 80	0 90
Bon ordinaire à bon	0 70	0 85
Commun à bon	0 55	0 60
HYSON—		
Extra fin à choix	par lb. 0 60	0 70
Bon ordinaire à bon	0 45	0 55
Commun à bon	0 35	0 40
JAPOSAIS—		
Extra fin à choix	par lb. 0 60	0 80
Bon ordinaire à bon	0 51	0 65
Commun à bon	0 25	0 40
TRANKAY—		
Bon ordinaire à bon	par lb. 0 25	0 40
Commun à bon	0 25	0 30
SORTING AND CONGEE—		
Extra fin à choix	par lb. 0 65	0 70
Bon ordinaire à bon	0 40	0 50
Commun à bon	0 18	0 25
OROLOG—		
Extra fin à choix	par lb. 0 60	0 75
Bon ordinaire à bon	0 40	0 50
Commun à bon	0 25	0 35
VINAIGRE—		
De Bordeaux	par gallon. 2 71	à 3 00
Marseille	3 21	3 35
Malt	2 71	4 00
Bolman	par demi-gallon. 2 20	2 25
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes en 500 de boîtes en douane—		
Fancy bright	par lb. 0 45	0 56
Bright	0 30	0 40
Mahogany	0 170	0 28
Bright	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré	0 171	0 24
Marin	0 171	0 24
Victoria	0 171	0 24
Petit favori	0 171	0 24
Diamant	0 171	0 24
Prince de Galles, No. 1 et 2	0 171	0 24
No. 2, 3 et 4	0 143	0 15
DIYERS—		
Bien de Cooney, billes	par lb. 11	à 17
Do. do. boutons	12	15
Do. Victoria Laundry	12	15
Briques de Bath	82	87
Bouteilles Française à vin, p. grosse	Manque.	
Do. Anglaise à bière	6 50	7 00
Do. Champagne do.	Nominal.	
Do. Anglaise à porter	6 00	6 25
Anis	par lb. 12	13
Bonbons à Bière	par grosse. 2 7	3 5
Do. à Soda	25	40
Do. à Vin	63	1 00
Colle forte Anglaise	par lb. 15	17
Ficelle de couleur	27	30

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

ALCALIS—		
Potasse, lere	par 100 lbs. 7 15	à 7 20
Sode	Rare.	
Perlasse, lere	9 05	à 9 10
Sode	Nominal.	
COMESTIBLES—		
Beurre, choix	par lb. 17	à 19
bon ordinaire	11	16
ordinaire	11	12
inférieur	9	10
Kamouraska	Manque.	
Bacon	Manque.	
Epaules	Manque.	
Beuf, Mess.	par Tierce 25 00	00 00
Prime Mess.	Manque.	
Fromage, bon	par lb. 11	11
ordinaire	Nominal.	
Jambon, vert	Manque.	
fumé	13	15
Lard, Mess.	par quart. 17 50	17 75
Mess mince	16 00	16 50
Prime Mess.	Nominal.	
Prime	Nominal.	
Extra Prime	Nominal.	
Saindoux	par lb. 11	11
FARINES—Par quart de 100 lbs.		
Supérieure extra	Nominal.	
Extra	7 00	à 8 00
Fancy	7 05	7 70
De Blé de l'Ouest	6 85	6 90
Canada	6 85	6 90
Canal Welland	6 85	6 90
Fort pour Boulanger	7 25	7 50
Superline No. 2	6 20	6 25
Fine	5 25	5 40
Middling	4 25	4 50
Pollard	3 25	3 50
Farine en poche par 100 lbs.	3 40	3 45
D'Avoine	Nominal.	

GRAINS—		
Blé de Prin	par 60 lbs. 1 47	à 1 50
Blanc d'Liver	Nominal.	
Rouge d'Liver	1 45	1 50
Milwaukee, No. 1	1 45	1 50
No. 2	1 45	1 50
Chicago, No. 1	1 45	1 50
No. 2	1 00	1 02
Orge	par 48 lbs. Nominal.	
Pois	par 60 lbs. 85	à 87
Avoine	par 52 lbs. 28	30
Maïs	par 56 lbs. 58	60
Graine de Lin	par 60 lbs. 1 45	
Mil.	Nominal.	
Tréfle	do	

Productions et Manufacture Indigenes.

Anis	par lb. 0 12	0 13
Allumettes Eddy	par caisse. 4 75	5 25
Becket	4 50	4 50
Béque	4 50	5 00
Balaïs en laiton, No. 0	3 00	3 55
No. 0	2 85	3 00
No. 1	2 75	2 85
No. 2	2 60	2 70
No. 3	2 10	2 25
en cordes, No. 1	1 80	2 30
No. 1	1 85	2 40
No. 3	1 60	2 10
Hurl.	3 25	3 25
No. 1	2 75	2 75
No. 2	2 40	2 40
Biscuits à la Reine	par lb. 0 15	0 15
au Vin	0 09	0 09
Suérés	0 71	0 68
Pie-Nie	0 9	0 12
Melés	0 15	0 15
Brosses à plancher	par douz. 1 00	2 50
à soulier	0 60	1 50
à mine	1 00	1 50
Cire blanche	par lb. 0 60	0 75
Jaune	0 60	0 75
Cirage, No. 1	par grosse. 2 50	3 00
No. 2	3 00	4 00
No. 3	4 00	4 00
Chandelle Paraffine blanche	par lb. 25	à 27
colorée	27	30
Suif	104	11
Cigares (tabac de la Havane)	par 1000 27 50	35 00
Cable à ficou	par lb. 12	15
merlins	12	15
grecs	12	15
Cordes, 48 pieds	par douz. 1 30	1 30
40	1 50	1 50
72	1 70	2 40
100	2 40	2 40
Empois, blanc	par lb. 81	81
demi-bleu	81	81
d'Inde	101	11
cathin	101	11
Ble d'Inde	101	11
Epingles en bois	90	1 20
Huile de Loup-marin (nouveau procédé)	par gallon. 67	à 72
blanche	67	72
paille	60	62
brune	Manque.	
Baleine brute	50	52
M-rue	72	75
Lin cru	72	80
Loudillo	72	80
Houblon	par lb. 25	35
Lavase en bois	par douz. 1 00	2 10
zinc	2 00	2 20
Mastique	par 100 lbs. 3 50	3 75
Mine de Plomb, Dôme	par grosse. 90	2 50
Poudre Allemande	par 2 douz. lbs. 2 00	2 00
4 5 oz.	—	65
4 3 oz.	—	37
Poudre, Cook's Favorite	70	2 25
Cook's Friend	5 oz.	85
16 oz.	—	40
Petrole	par gallon. 0 38	0 40
Papier à enveloppe petite grandeur	par romme. 0 25	0 75
Savon commun	par boîte 60 lbs. 1 40	1 40
brun ordinaire	par lb. 0 05	0 05
marque de la couronne	0 04	0 05
blanc	par douz. 0 30	0 75
Sel de Godori-h	par quart. 1 25	1 40
Seaux 2 cretes	2 00	2 10
2 cretes	2 25	2 35
Sirap, Standard	par gallon. Manque.	
Golden	0 45	0 50
Miel	0 75	0 85
Ambro	0 77	0 80
Sucre jaune, No. 2	111	0 12
No. 2	121	0 12
No. 3	121	0 12
No. 4	13	0 13
Sucre blanc raffiné A	par lb. 111	0 12
cassé	121	0 12
en poudre	121	0 12
pour confiseur	13	0 13

Cuir et Peaux.

CUIRS—		
Cuir à Semelle, No. 1 B. A.	à lb. 26	27
No. 2	24	25
(Slaughter)	30	35
Cuir à Harnais	32	34
Vache Ciréo Légère	42	45
Lourde	40	42
Vache à Grain	40	43
Vache fendus Légère	27	30
Lourde	27	30

Vache Buffée (buff)	le pied. 16	17
Grainée (pebbled)	16	17
Vache Ciréo, unie	19	20
carlée	17	18
Veau Canadien, 24 à 30 lbs.	par lb. 75	80
30 à 36 lbs.	80	85
Peaux tannées de Mouton	Manque.	
PEAUX—Peaux salées, inspectées N. 1.	par lb. 10	10
No. 2.	9	9

Vins et Spiritueux.

BIERE—		
Allsopp, bouteilles	par douz. 2 40	à 2 60
bouteilles	2 45	2 60
bouteilles	1 60	2 75
Jeffrey, bouteilles	2 45	2 60
bouteilles	1 60	1 75
W. Younger & Cie, bouteilles	2 40	2 60
bouteilles	1 50	1 60
EAU DE VIE—		
Grand Frère	par gallon. 1 75	1 90
caisse	6 00	7 00
Chaloupin	par gallon. 2 10	2 25
caisse	5 50	12 00
Biscuit, Dubouché & Cie, p. gallon	6 25	6 10
caisse	2 10	2 25
Hennessy & Cie	par gallon. 7 75	8 00
caisse	2 10	2 25
Martell	par gallon. 7 75	8 00
caisse	2 10	2 25
Jules Robin & Cie	par gallon. 7 75	8 00
caisse	4 80	7 00
Saracoe, Desforges & Cie, p. gallon	1 90	2 00
caisse	6 75	7 00
Coran & Cie	par gallon. Manque.	
caisse	6 00	6 50
Pinet, Castillon & Cie	par gallon. 2 00	2 10
caisse	6 75	7 00
Central Vineyard Proprietors	par gallon. 2	2 10
caisse	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors	par gallon. 2 00	2 10
caisse	6 50	7 00
Gerin	par gallon. 1 90	2 40
caisse	6 50	7 00

GENIEVRE—		
Boll & Dunlop	par gallon. 1 30	1 35
caisse	1 38	1 40
DeKuyper	1 30	1 32
Houtman	1 25	1 30
Henneker	1 30	1 32
Key Brand	1 25	1 30
Beuker	1 25	1 30
Linbrink	1 30	1 32
Caisse Rouges—		
Boll & Dunlop	par caisse. 6 20	6 00
DeKuyper	6 50	6 75
Houtman	6 00	6 25
Henneker	6 25	6 50
Key Brand	6 00	6 25
Beuker	6 00	6 25
Linbrink	6 00	6 25
Caisse Vertes—		
Boll & Dunlop	par caisse. 3 25	à 3 40
DeKuyper	3 20	3 70
Houtman	3 20	3 20
Henneker	3 20	3 30
Key Brand	3 20	3 30
Beuker	3 20	3 30
Caisse Jaunes—		
Houtman	6 75	7 00
Caisse Bleues—		
Houtman	4 00	4 25

OLD TOM—

Booth	par caisse. 5 75	à 6 00
Bernard	5 25	5 50
Flett	4 50	4 75

RUM—

Jamaïque	par gallon. 1 90	à 2 10
Demarara	1 70	1 80
Cuba	1 60	1 70

VINS XERES—

Valette	per gallon. 0 65	0 90
Paul Emile Thomas	0 75	1 00
Montillo	0 80	1 00
Lacave	0 90	1 40
Pemartin	1 20	3 00
Domecq	1 50	4 00
Malvoisie	1 00	1 25
Cramp, Suter & Cie	2 10	5 00
Amontillado	5 50	5 50
Paxarete	6 00	6 00

PORTO—

No. 1, 2 et 3	0 65	0 90
Tarragone	0 65	1 00
Catalina	0 60	0 65
Molinier	0 65	0 90
Graham, No. 1	1 40	1 50
No. 2	1 50	1 75
No. 3	2 25	2 25
No. 4	1 15	4 00
Hunt	1 15	4 00
Odley, Cramp & Forrester's O	1 30	1 45
O O O	1 65	1 65
O O O	1 80	1 80
autres marques	2 10	4 25

WHISKY ECOSSAIS—

Ramsay	par gallon. 2 00	2 10
caisse	5 50	6 00
Bullock, Laid & Cie	par gallon. 2 85	2 00
caisse	4 50	5 00
Stewart	par gallon. 1 70	1 80
caisse	4 00	4 50

WHISKY IRLANDAIS—

Cork Distillery	par gallon. 2 00	2 20
Dunville	2 00	2 10
caisse	5 75	6 00

WHISKY DE SEIGLE—		
En douane.....	32	—
Acquitte.....	80	—
CHAMPAGNE—		
Moët & Chandon, No. 1, bouteilles.	16 00	18 00
" " " " " " " " " " " "	17 00	19 00
" " " " " " " " " " " "	15 00	16 00
" " " " " " " " " " " "	15 00	17 00
Reederer	15 00	20 00
Jules Mumm	15 00	20 00
Bouché Fils.....	15 00	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane		
Dow & Cie.....	50	52½
H. Corby & Son.....	47½	50
J. P. Wiser & Cie., par gallon. en douane.....	50	—
acquitte.....	1-11½	—
Gooderham & Worts.....	—	50

JAMES FYFE

MANUFACTURIER DE

BALANCES

MONTREAL.

PORTEUR DE PREMIERS PRIX.

Bureau et Chambre d'échantillons

Nos. 40 et 42, Rue du College.

Les Balances garanties égales à celles d'une manufacture américaine.
Montréal, 3 Oct. 1872.

GRAINE DE LIN.

ON A BESOIN DE

4,000 Minots de Graine de Lin.

S'adresser à

MORIN & CIE.

12, Rue St. Nicholas.

Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE JULES BERTRAND, DE MONTREAL, COMMERÇANT.

FAILLI.

LE Failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont, par les présentes, notifiés de se réunir au Palais de Justice, dans la Chambre des Banqueroutes, dans la ville de Montréal, MARDI, le huitième jour d'OCTOBRE 1872, à ONZE heures, A. M., pour recevoir un état de ses affaires, et pour nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic par interim.

Acte concernant la Faillite 1869

DANS L'AFFAIRE DE

ANTOINE GRIMARD, DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL, ENTREPRENEUR ET COMMERÇANT.

FAILLI.

LE Failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 428, Rue Ontario, Montréal; le HUITIEME jour du mois d'Octobre prochain à 10 heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires, et de nommer un Syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Provisoire.

Montréal, 21 Septembre 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA.

Mardi, 10 Septembre 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 5me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé, " Acte concernant les Douanes," il a plu à Son d'Excellence l'ordonner, et il est par le présent ordonné que le poste de Douanes de Peterboro, jusqu'à présent dépendance de Port Hope, soit et est par le présent ordre constitué et érigé en poste d'entrée pour toutes les fins de cet acte.

W. A. HIMS WORTHY,

Greffier du Conseil Privé.

Ottawa, 16 Sept. 1872.

Spiritueux de Wiser.

LA Distillerie étant de nouveau en pleine opération, les soussignés ont maintenant et auront régulièrement en main

ESPRIT DE VIN (High Wine).

WHISKY DE SEIGLE.

en tonnes et en barils, qu'ils vendent en quantité au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.

MORIN & Cie.,

Agents pour la Distillerie de Prescott,
12, Rue St. Nicholas.

Tabac en Feuilles du Haut-Canada.

A Vendre en

BOITES.

PANIER.

BOUCAUTS, etc.

100 Cois de Tabac en feuilles du Haut-Canada, récolte 1871, en quantité au gré des acheteurs.

MORIN & Cie.,

12, Rue St. Nicholas.

LARD EXTRA PRIME.

UNE Consignation de 50 Barils Lard Extra Prime saison canadienne à vendre par

MORIN & Cie.,

12, Rue St. Nicholas.

26 sept. 1872.

AVIS.

J'AI recommencé à faire des affaires dans les magasins No. 428, Rue St. Paul (coin des Rues St. Paul et St. Nicholas), ci-devant occupés par Messieurs Ovide Ste. Marie & Cie, comme Courtier et Agent Général; achetant et vendant sur les lieux ou ailleurs: Grain, Farines, Provisions, Métaux, Sucres, Produits Chimiques, etc.

Tout ordre pour acheter ou vendre le Grain ou les Provisions sur marge, sur les marchés de Chicago, de Milwaukee ou Toledo, ou pour achat et expédition seront transmis francs de charge. Toutes informations concernant ces marchés seront données volontiers. Je ferai des avances sur sûretés collatérales, et toutes affaires de ce genre seront strictement privées. Je formerai sous peu une société avec Mr. Robert Tannahill, et l'un de nous voyagera périodiquement, comme commissaire, pour l'achat de Grain, Farine, etc., ou pour la vente de toutes autres Marchandises.

JOHN LIVINGSTONE.

26 Sept. 1872.



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLIAMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVES ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont tenues d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Août 1872.

COMMERCE.

Grande Réduction au Nouveau Magasin

DE

LEFEBVRE & PAQUET

ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC

No. 101, Rue Notre Dame

(Côté Ouest.)

Afin de faire place à leur importation d'automne, qui est très considérable, MM. Lefebvre & Paquet ont décidé de vendre la balance de leur assortiment d'été (qui offre le meilleur choix possible) à une réduction de 25 par cent.

Ce grand assortiment comprend les Marchandises suivantes: Soies noires et de couleur, Popelines sole unies et fleuries, Alpacas noirs et de couleur, Mérino, Trillets, Pantalons, Drap de Crêpe, Mouselines, Etoffes brochées, Indiennes, Guyannes, Etoffes à Gilet, Draps à Gilet, Draps Anglais et Valenciennes noirs et de couleur, Casimires, Tweeds des patrons les plus nouveaux et des meilleures manufactures, Patrons de Vestes, Costings nouveaux, Etoffes à Chemises, Corps, Caléons, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

De plus:—1,500 pièces Coton Jaune, peu endommagé, de la verge; un lot Indiennes, 7 et 8e do; Grenadines, derniers goûts, 12e do; Popelines sole rayée 3e do; Collets, dentelle fil, 4e; Serviettes de Table, 50e la doz; Escarpe-Mains, tout toile, 6e; Cotons à Drap à bas prix.

N'oubliez pas l'adresse:

LEFEBVRE & PAQUET,

101, Rue Notre-Dame.

S'agit.

Dissolution de Societe.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits [Crakers] sous la raison sociale de LOISEAU & Cie., a été dissoute de consentement mutuel. MM VIGIER & VIGIER restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIGIER & VIGIER.

CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter les commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIGIER & VIGIER.

ASSOCIATION MUTUELLE

sur



DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détécteurs de Police. Dans cette Compagnie

TOUS LES PROFITS APPARTIENDRONT AUX ASSURES

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie.

LA MIEUX ETABLIE ET LA PLUS VERITABLE DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

GRANDE ET PRECIEUSE INSTITUTION POUR LE PAYS ET LE PUBLIC.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

**No. 235, Rue St. Jacques
MONTREAL.**

DIRECTEURS

WM. DARLING, Ecr.,

R. J. REEKIE, Ecr.,

L'Hon. L. S. HUNTINGDON, M.P.

VICTOR HUDON, Ecr.,

E. P. POMINVILLE, Ecr.,

THOMAS TIFFIN, Ecr.

**EDWARD RAWLINGS,
GERANT**

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

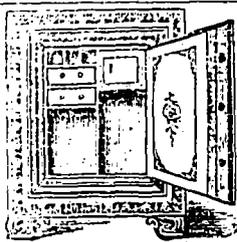
PROSPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES

AGENTS ACTIFS et INFLUENTS

DANS TOUTE LA PROVINCE

8 Août.



MANUFACTURE DE

COFFRES FORT de la PUISSANCE

DE

GODFREY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée
MONTREAL.

9 Juillet 1872.



AVIS AUX CONTRACTEURS,

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Bureau de Poste Ottawa" seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le 5 d'OCTOBRE prochain, à MIDI, pour la construction et le parachèvement d'un nouveau Bureau de Poste, à Ottawa.

On pourra voir les plans et devis au Bureau de WALTER CHESTER, Ingénieur, Architecte, Ottawa, le et après Mercredi le 13 courant.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, se portant garants pour le parfait accomplissement du contrat, doivent être annexées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux-Publics, J
Ottawa, 12 Septembre 1872.

Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

CANADA :
PROVINCE DE QUÉBEC, } Dans la Cour Supérieure.
District de Montreal, }

DANS L'AFFAIRE DE

ALDÉRIC GOHIER, LUDGER COUSINEAU,
GUILLAUME MARTIN dit LADOUCEUR
et JEAN-BAPTISTE LECAVALIER, tous
Marchands, et faisant affaires sous les noms
et raison de Gohier et C^o.

FAILLIS.

Les Soussignés feront application à la dite Cour, JEUDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE prochain, pour obtenir leur décharge selon le dit Acte

GOHIER & C^{ie},
Par T. & C. C. DELORIMIER,
Lour Procureurs ad litem.



**IVES & ALLEN
MONTREAL.**

BARRIÈRES DE FER COMPOSÉ

Pour les Établissements Publics et Privés,
Balcons Toits, Cimetières, Banques,
Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER
De toutes sortes.

OUVRAGE EN FER DE MOYEN-AGE
Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGÉS, pour les Hôpitaux,
Couvents, etc. ORNEMENTS EN FER,
D'ORNEMENTS de toutes façons.

ON FOND SUR COMMANDE. 150
Montréal, 1er Août 1872.

AVIS.

LA Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulés de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Encan, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme
ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & C^{re},

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre,
No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Secours, Montréal.
Montréal, 29 août 1872.

P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

**No. 273, Rue des Commissaires
MONTREAL.**

Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

JOSEPH RIELLE,

ARPEUTEUR JURÉ

A TRANSPORTE SON BUREAU

AG

No. 146, Rue St. Jacques

AU-DESSUS DE MM. GIBB & C^{re}.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
Miroirs, Tapissieric, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérable et admirablement choisi.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)**

Bureau principal : 22 MINING LANE, LONDRES,
ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.**

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,
MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
FINEE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,**

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques
d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires
légalés dans le district de Richelieu.

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,
et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,
16, RUE ST. SACREMENT,
MONTRÉAL.

J. P. COX,

**COURTIER EN THÉ,
HUILES,
EPICERIES,**

et
DENREES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,
MONTRÉAL.

Machines à Coudre.

LE
VERDICT DU PEUPLE
LA MACHINE A COUDRE
DE
GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs jurés du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
famille et pour les Manufacturiers, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Grant Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Moro, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Oterville, Comté
d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

GRANDES DECOUVERTES
DU
Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et
toute espèce de Diarrhée, Dérangeement d'Intes-
tins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.

Cures merveilleuses attestées par des person-
nes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et
Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier,
ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de
Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collette,
ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Pro-
vençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre.,
curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre
du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère,
Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles
Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle
Philomène Gauthier, et un grand nombre d'au-
tres personnes.

S'adresser

DR. J. A. CREVIER,

No. 41, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSEI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMISTES,

76, Rue Notre-Dame.

Huiles et Peintures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

**MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,
PEINTURES ET MASTIC.**

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,
PEINTURES ET COULEURS.

HUILES ET DOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,
Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SÈCHES ET À

L'HUILE, VERNIS, VITRES,

PRODUITS CHIMIQUES,

Marchandises de Marine, Teintures, &c.,

18 Rue Lemoine.

MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,

MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.

D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,

MONTRÉAL.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de
DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GRAND FÈRE.

216, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DE COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE
VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
MARCHANDS DE

FARINE,

LARD,

SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,
MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE
DENREES COLONIALES,
VINS ET SPIRITUEUX,

MARCHANDS DE
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSÉ.

SENECAL, CADIEUX & FILIATRAULT
IMPORTATEURS,
MARCHANDS D'EPICERIES,
VINS, LIQUEURS, et
PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,
MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE
VINS, LIQUEURS,

EPICERIES, etc.,

EN GROS

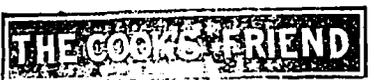
231 et 233 Rue Des Commissaires,
MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-EPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Epiciers.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
en EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que
 partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les mar-
 chands est respectueusement sollicitée dans notre
 intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHOT
 MARCHAND TAILLEUR
 184, Rue Notre-Dame, 184
 MONTREAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'AS-
SURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—
Capital, 25 Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.
 FEU.—On accorde des polices d'assurance sur
 grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts,
 demeures, magasins et Usines et leurs contenus.
 VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marques caractéristique—Economie dans l'adminis-
tration et bonus libéraux.
 Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
 A. TELLIER, Sous-Agent.
 Bureaux—355 & 357 Rue St. Paul.

W. A. CAMPBELL & CIE.
 IMPORTATEURS

MARCHANDS EN GROS

CAFES, EPICES, &c.
 24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS
 525 et 526, RUE LAGACHETIERE
 MONTREAL.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:
 Un an.....\$8.00
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les
 remises de valeurs devront être adressées au Direc-
 teur du Bulletin de New York, 49 Broad Street, ou au
 Bureau du *Négociant Canadien*, bâties de la *Gazette*
 Montréal.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successors de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE
 GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FERMIN HUDON.
 CHARLES BOYER. MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
 FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
 CEREALES,
 FARINES, POISSONS, et
 HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR de
FERRONNERIE.
 QUINCAILLERIE.
 COUPELLERIE, &c., &c.,
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vandrouil)
 MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNE-
RIES et Fabricant de FERBLANTERIES.
ENSEIGNE de L'EGOUINE et du CADEYAN.
 Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assorti-
 ment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures
 de toutes sortes, Verres de toutes grandeurs, Vernis,
 etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux
 fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à
 bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE
PEINTURES DE TOUTES COULEURS
 HUILES, VERNIS,
 VERRES A VITRES, MASTIC,
 LAMPES, PINCEAUX,
 CHEMINEES, ETOUPE,
 COLTAR, &c., &c.
 VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dussors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de
 Peinture.

MORIN & CIE.,
 Courtiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES,
EPICERIES,
SPIRITUEUX,
 ET
DENREES COLONIALES.
AGENTS POUR LA
Distillerie de Prescott.

COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL
 MONTREAL.

Dissolution de Societe.

AVIS est par les présentes donné que la Société
 qui a ci-devant existé entre les soussignés comme
 Distillateurs, sous les noms et raison de J. P.
 Wiser & Cie., est expirée par limitation du temps
 au 1er courant.

Toutes dettes dues à la dite société sont payables à J. P. Wiser, et toutes dettes dues par la
 dite société seront payées par lui.
 Prescott, 10 Juillet 1872.

Signé J. P. WISER.
 A. S. EGERT.

Témoine—ALBERT WHITNEY.

Le soussigné a l'honneur de donner avis que
 les affaires ci-devant conduites sous la raison J.
 P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par
 lui, sous son propre nom et à son propre compte.

Signé, J. P. WISER.

AVIS

Aux Marchands de Vin, et Etablisse-
ments de Bottelage.

Machine Patentee Universelle

POUR LA
 Mise en Bouteille et à Boucher,
 Fonctionnant d'elle-même

DE
CHAS. A. GREGORY
 Maintenant en usage chez tous les Pharma-
 ciens, Marchands de Vin et autres.
 En vente chez
 HUNT & BROCK,
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal.

S. ROUSSEAU
FERBLANTIER & PLOMBIER
 No. 337 Rue St. Laurent
 MONTREAL.

Huile de Charbon, Lampes,
 Cheminees & Meches de Lampes.

Ordres pour Fournaises à Air chaud, Ventilateurs,
 Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés
 avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement
 remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODERES.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années
 chef d'atelier chez T. Crevier, Rue Notre-Dame, où
 il a acquis une grande expérience dans ce genre
 d'ouvrage.
 18 Juillet.